

VIEUX BÂTI À SIKKDA

EFFONDREMENTS PARTIELS DANS UN VIEIL IMMEUBLE

P. 24



AVORTEMENTS CLANDESTINS

TROIS NOUVEAU-NÉS ABANDONNÉS DANS DES SACS EN PLASTIQUE

P. 5

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 2007 | Lundi 21 octobre 2013 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

ESTIMATION SUR L'ESCLAVAGE EN ALGÉRIE
DES ESTIMATIONS "ABERRANTES ET ABSURDES"

P. 24

LE CC DU FLN SE RÉUNIRA À LA MI-NOVEMBRE

QUEL BUREAU POLITIQUE POUR SAÏDANI ?



Certes la date n'a pas encore été arrêtée officiellement, mais l'on sait que le comité central (CC) du FLN se réunira en session extraordinaire à la mi-novembre. Cette session, qui revêt un cachet particulier, sera consacrée à l'adoption de la liste des membres du bureau politique (BP).

P. 3



82^e SESSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'INTERPOL

LE GÉNÉRAL-MAJOR HAMEL EN COLOMBIE

P. 3

EDUCATION, POURSUITE DE LA GRÈVE

VIVE EXASPÉRATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

P. 4



50

opérations d'entretien de chaussées sont destinées à améliorer le trafic routier dans la wilaya de M'sila.

2.500

fusils de chasse saisis durant la décennie noire seront bientôt rendus à leurs propriétaires dans la wilaya de Tipasa.

98%

des commerçants ont assuré la permanence durant l'Aïd el-Adha, a affirmé le ministre du Commerce.

Accueil favorable du film sur l'émir Abdelkader par ses descendants

La famille de l'émir Abdelkader, établie à Damas, a exprimé par le biais de son descendant en ligne masculine directe, fondateur et vice-président de la Fondation internationale Emir-Abdelkader pour la culture et le patrimoine, Djaâfar El Hassani El Djazaïri, son soutien au projet du film cinématographique portant sur la vie et l'œuvre de l'émir, réalisé par le cinéaste américain Charles Burnett et dont le tournage débutera au mois de novembre prochain. Par ailleurs, Djaâfar El Hassani El Djazaïri, qui est l'arrière-petit-fils de droite lignée de l'émir Abdelkader par son fils Ahmed El Hassani El Djazaïri, s'est dit, dans une déclaration écrite transmise à l'APS, prêt à accueillir l'équipe du tournage à Damas et qu'il est disposé à lui accorder son assistance logistique, notamment en matière de prise de vue et d'exécution de scènes dans la demeure même de l'émir dont il est l'actuel propriétaire. L'émir Djaâfar a jugé que ce projet cinématographique aura "un impact considérable sur notre monde en jetant un éclairage nouveau sur la vie de l'émir; compte tenu de son message sublime basé sur les principes de fraternité, de tolérance et de dialogue interreligieux", soulig-



nant, à ce propos, que "c'est bien de ce message dont on a besoin dans la plupart des pays arabes qui sont plongés dans les guerres de religion mues par le fanatisme et l'intolérance".

Transport scolaire : "Bien se conduire pour bien conduire"



Une journée d'étude sur la prévention routière au profit des conducteurs du transport scolaire, sous le thème "Bien se conduire pour bien conduire", a été organisée, samedi, à la maison

de la culture de Tizi-Ouzou. S'inscrivant dans le prolongement de la campagne annuelle de prévention routière en milieu scolaire, dont le coup d'envoi a été donné le 6 octobre courant, cette manifestation a été mise sur pied conjointement par la direction locale de l'éducation, le groupement de wilaya de la Gendarmerie nationale, la Sûreté de wilaya et la Protection civile. Cette manifestation "vise à sensibiliser les chauffeurs du transport scolaire sur le caractère hautement sensible et humanitaire de leur mission, dès le moment que nous mettons la vie de nos enfants entre leurs mains", a indiqué le secrétaire général de la Direction de l'éducation, Lanak Mohand Arezki. Il est question lors de cette rencontre et des regroupements ultérieurs au niveau des daïras d'inculquer aux conducteurs de bus scolaires "des conduites citoyennes pour l'avènement d'une culture respectueuse de l'environnement et des usagers de la route, partant du principe qu'au volant on conduit comme on se conduit dans la vie de tous les jours".

Inauguration de la basilique Saint-Augustin de Annaba

De nombreux hauts responsables algériens, des hommes d'église et des ambassadeurs de plusieurs pays, en l'occurrence la France, la Norvège, la Croatie, l'Allemagne, l'Italie, la Pologne, l'Espagne, la Finlande, le Cameroun, les Etats-Unis d'Amérique, l'Argentine et le Mexique, ainsi que l'ambassadeur et chef de la délégation de l'Union européenne (EU) à Alger et l'évêque du diocèse de Constantine-Hippone, représentant le Vatican, étaient présents samedi dernier à cette cérémonie ainsi que Abdelkader Bensalah représentant le président de la République et ont suivi un exposé détaillé sur les différentes phases des travaux, présenté par le responsable du cabinet d'architecture ayant assuré la maîtrise d'œuvre du projet de restauration, Xavier David. Surplombant du haut d'un promontoire les vestiges de l'antique Hippone, le port, la baie et la plaine d'Annaba, la basilique Saint-Augustin, que les habitants de la ville ont toujours appelée Lalla Bouna, est l'un des édifices-phares de Annaba.



Un phoque se joue des assauts d'un... requin blanc

Au large du Cap, en Afrique du Sud, le photographe David Jenkins est tombé sur un duel étonnant entre un phoque et un requin blanc. Alors que le prédateur pensait ne faire qu'une bouchée de l'animal, le phoque s'est montré plus rusé et a réussi à s'échapper. Dans ce duel phoque-requin, le grand gagnant n'est pas forcément celui sur lequel on aurait parié au départ. En pleine mer, le photographe David Jenkins, âgé de 41 ans a assisté à cette scène incroyable. Ce spectacle, presque invraisemblable, s'est déroulé sous les yeux du photographe qui a ainsi pu admirer le jeu du phoque. Alors que le squalo pensait que son repas l'attendait, le jeune phoque lui a donné du fil à retordre. Ce gros requin blanc pensait sûrement qu'il ne ferait qu'une bouchée de cette succulente proie, mais ce dernier a résisté de toutes ses forces aux assauts de son terrifiant prédateur. A chaque fois, les énormes crocs du prédateur sont passés à quelques centimètres du phoque, sans pour autant l'atteindre. Grâce à sa malice, le phoque a réussi à défier les lois de la nature. Alors qu'il aurait dû finir dans l'estomac de cet animal impressionnant, il a réussi à l'en défier. A plusieurs reprises, il était sur le point d'être avalé par le dangereux requin. Il faut espérer qu'à l'avenir, ce phoque ait toujours autant de chance et que son prédateur ne cherchera pas à se venger du mauvais tour que le phoque lui a joué, devant un photographe de surcroît.

Scarabées et scorpions au menu d'un bar à... Paris

Sauterelles, vers, scarabées et même scorpions: un bar du quartier Montmartre à Paris innove et propose depuis une semaine et avec succès ces ragoûtants insectes à sa carte.

"La clientèle a doublé depuis une semaine", s'est félicité vendredi auprès de l'AFP Elie Daviron, le chef du Festin nu, dans le XVIII^e arrondissement de Paris. Le bar sert depuis samedi ces cinq nouveaux "tapas". Le succès est tel que "nous sommes en rupture de scorpions", regrette-t-il cependant.

Les vers à soie servis avec petits pois, wasabi, concombres et pickles de gingembre ont séduit. Tout comme les impressionnants scorpions d'eau géants, servis avec de l'ail noir fermenté de Corée et des poivrons confits: "C'est le plus radical; il surprend beaucoup", souligne le chef, qui parle d'"un goût subtil".

Elie Daviron, 26 ans, a fait un CAP et un BTS cuisine; il est également titulaire d'une licence de sciences politiques. "Les insectes, j'y pensais depuis 4 ou 5 ans. Je suis curieux et je m'intéresse à tout ce qui touche à une nouvelle alimentation", dit-il.

Un rapport, en mai, de l'organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), qui encourageait la consommation d'insectes, a servi de "déclat".

Les réactions des clients sont variées. "Il y a des gens très enthousiastes, d'autres un peu déçus quand ils découvrent que ça se mange finalement facilement, des curieux, des amateurs qui reviennent", raconte le chef avec enthousiasme.

D
i
x
i
t

ABDELMALEK SELLAL :

"Ghardaïa est un bel exemple en termes de fusion des trois composantes de l'identité nationale: Islam, arabité et amazighité, elle est aussi un exemple on ne peut plus éloquent de fraternité, de solidarité, de coexistence et de cohésion sociale.

Les tentatives du colonisateur, par le passé, et celles de certaines parties qui s'emploient, aujourd'hui, à compromettre la stabilité de la région ont toutes été vouées à l'échec et elles le seront à jamais.

L'Algérie, objet de convoitises, jouit aujourd'hui en dépit de tout ce qui se passe dans les pays voisins d'un climat de stabilité."

LE CC DU FLN SE RÉUNIRA À LA MI-NOVEMBRE

Quel bureau politique pour Saïdani ?

Certes la date n'a pas encore été arrêtée officiellement, mais l'on sait que le comité central (CC) du FLN se réunira en session extraordinaire à la mi-novembre. Cette session, qui revêt un cachet particulier, sera consacrée à l'adoption de la liste des membres du bureau politique (BP).

PAR KAMAL HAMED

La composante du BP est loin d'être une mince affaire pour le secrétaire général du FLN, Amar Saïdani, qui a lui-même annoncé avant-hier la tenue de la session extraordinaire du CC à la mi-novembre. Depuis son élection à la tête du vieux parti lors de la précédente session du CC du 29 août dernier, le successeur de Abdelaziz Belkhadem semble avoir trouvé moult difficultés à confectionner la liste des membres du BP. C'est sans doute ce qui expliquerait le retard pris pour réunir le CC afin qu'il donne son quitus à la nouvelle composante de l'instance exécutive.

Amar Saïdani s'est donné le temps afin de mener d'intenses consultations avec toutes les composantes du FLN et ce, en vue d'obtenir le consensus le plus large possible autour de la composante du BP. Car beaucoup de monde veut siéger au sein de cette instance exécutive et il n'est pas du tout aisé de satisfaire toutes les ambi-



Amar Saïdani, secrétaire général du FLN

tions. Saïdani a ainsi préféré d'abord organiser des conférences régionales en menant, en parallèle, des consultations avec les multiples groupes qui composent le magma FLN. Il est vrai que le successeur de Abdelaziz Belkhadem ne pouvait convoquer une session extraordinaire du CC, alors que le parti sortait déjà d'une terrible épreuve qui a laissé, de surcroît, de vivaces séquelles.

La très controversée session du CC du 29 août dernier au cours de laquelle Amar

Saïdani a été élu secrétaire général, a été un « douloureux » épisode dans la guerre de leadership que se livrent les différents clans du FLN. Des membres du CC et non des moindres, qui n'ont pas assisté à la session du 29 août, contestent la « légalité » de sa convocation et, par ricochet, ils considèrent Amar Saïdani comme un usurpateur. Abderahmane Belayat l'ex-coordonnateur du parti et ses amis ont d'ailleurs saisi la justice qui ne s'est pas encore prononcée.

Mais Saïdani et ses partisans semblent avoir tourné cette page car ils estiment que tout s'est déroulé dans la transparence et la légalité. On comprend dès lors pourquoi le nouveau secrétaire général s'est empressé d'aller à la rencontre des militants et cadres du parti dans l'objectif justement d'appeler à l'unité des rangs et la réconciliation. C'est cet objectif qui est à l'origine de la tenue des conférences régionales, dont trois ont déjà eu lieu, à l'est, l'ouest et le sud du pays, alors que la quatrième, celle du Centre, devrait se tenir dans quelques jours à Blida. Dans ses interventions devant les militants, Saadani a prôné la réconciliation interne.

Et il semble avoir réussi puisque même ses détracteurs donnent l'impression d'être éclipsés de la scène. Mais le vieux parti n'est pas à l'abri de nouvelles secousses à la faveur, justement, de la composante du BP. Saadani peut-il contenter tous ceux qui l'ont soutenu ? Selon nombre d'analystes cela sera très difficile. Des noms circulent déjà et on croit savoir que Tahar Khaoua, chef du groupe parlementaire, et qui a mené une grande bataille contre Belayat, ferait partie du BP.

Il en est de même pour Mohamed Djenné, vice-président de l'APN, de Mohamed Alioui, secrétaire général de l'UNPA et qui figurait déjà au BP de Belkhadem, de Sadek Bouguetaya et de bien d'autres noms aussi. Il en est de même de Ahmed Boumahdi, qui a convoqué et présidé la session du CC du 29 août. C'est dire qu'il y a beaucoup de postulants, mais Amar Saïdani devrait faire les bons choix pour préserver les équilibres toujours précaires au sein du FLN.

K. H.

CONDITIONS D'INVESTISSEMENTS ÉNERGÉTIQUES EN ALGÉRIE Elles demeurent favorables selon l'ENI

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le P-dg de la firme pétrolière italienne ENI, Paolo Scaroni, a affirmé à New York que les conditions d'investissements dans le secteur des hydrocarbures en Algérie demeuraient favorables, soulignant que l'Algérie est dotée de « très fortes institutions ».

M. Scaroni s'exprimait lors d'un débat sur "l'avenir de l'énergie" dans le monde, organisé récemment par le Think tank américain "Council on foreign relations" (CFR, siège à New York) où il intervenait également en tant que conseiller en énergie auprès de ce cercle de réflexion qui est l'un

des Think tanks les plus influents en politique étrangère aux Etats-Unis.

Contrairement aux autres producteurs de pétrole de l'Afrique du Nord, "tout va bien en Algérie jusqu'à maintenant" pour l'investissement pétrolier, a répondu le patron de la firme ENI à la question d'un participant qui l'a interrogé sur les conditions d'investissements dans le secteur de l'énergie en Afrique du Nord dans le sillage de l'instabilité politique et sécuritaire que connaissent certains pays de la région (Libye, Egypte).

"Personnellement, je suis confiant et convaincu qu'en Algérie, il existe des institutions fortes, des institutions très

fortes", a-t-il poursuivi. "Nous allons aller de l'avant en Algérie où, jusqu'à présent, nous n'avons pas perdu un seul dollar dans la production. Je dirais que tout va bien et je suis optimiste", a-t-il soutenu devant plusieurs participants et experts américains en énergie lors de ce débat rapporte l'APS.

Toutefois, M. Scaroni s'est montré inquiet de la situation du secteur des hydrocarbures en Libye qui a enregistré une forte chute de sa production pétrolière du fait de problèmes participatifs, mais il a avancé qu'il ne pourrait pas croire que ce pays, avec sa capacité de 2 millions de barils par jour, allait continuer "à jeter et à détruire"

ses richesses. Par ailleurs, dans une interview accordée samedi dernier à la chaîne télévisée d'informations financières américaine CNBC sur les investissements en Afrique du Nord dans le contexte géopolitique actuel, M. Scaroni a déclaré que la situation différait d'un pays à l'autre.

A ce propos, il a affirmé que sur le plan institutionnel notamment, "si la Tunisie a un syndicat puissant et que l'Egypte a une armée puissante, l'Algérie est, quant à elle, munie à la fois d'une armée et d'un syndicat puissants, tandis que la Libye ne dispose ni de l'un ni de l'autre".

L. B.

82^E SESSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'INTERPOL

Le général-major Hamel en Colombie

Le général-major Abdelghani Hamel, Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN) prendra part aux travaux de la 82e session de l'Assemblée générale de l'Organisation internationale de la police criminelle (Interpol) qui se tiendra à Cartagena (Colombie) du 21 au 24 octobre. Des représentants de 190 pays

membres de cette organisation participeront à cette rencontre qui se tiendra sous le slogan "Interpol : 190 états pour un monde plus sûr", indique dimanche un communiqué de la DGSN. Les participants examineront une série de questions importantes liées à l'action des services de police visant à "lutter contre les différentes

formes de criminalité tels que le trafic de drogue, le trafic d'armes, le terrorisme, le trafic de marchandises illégales et à la sécurité des frontières".

Ils examineront également les domaines de "renforcement et de développement de la coopération sécuritaire entre les services de police dans les

pays membres pour faire face à la criminalité sous toutes ses formes". Cette

rencontre intervient après la 22e conférence régionale africaine qui s'est tenue à Oran du 10 au 12 septembre dernier et qui a été "couronnée de succès à tous les niveaux".

APS

COOPÉRATION ALGÉRO-INDIENNE

Tenue à Alger de la 4^e session des consultations politiques

Les consultations politiques algéro-indiennes, dans leur 4ème session, se tiennent dimanche et lundi à Alger au niveau des directeurs généraux des ministères des Affaires étrangères des deux

pays. Ces consultations constituent une occasion pour la préparation de la 9e session de la commission mixte algéro-indienne, prévue à Alger les 20 et 21 novembre prochains, a-t-on appris auprès du

ministère des Affaires étrangères. La délégation indienne est conduite par le secrétaire général adjoint Asie de l'ouest, Afrique du Nord au ministère indien des Affaires étrangères, Sandeep Kumar, a-t-on

précisé de même source. La 3e session de ces consultations politiques s'est tenue à New Delhi en mars 2012.

APS

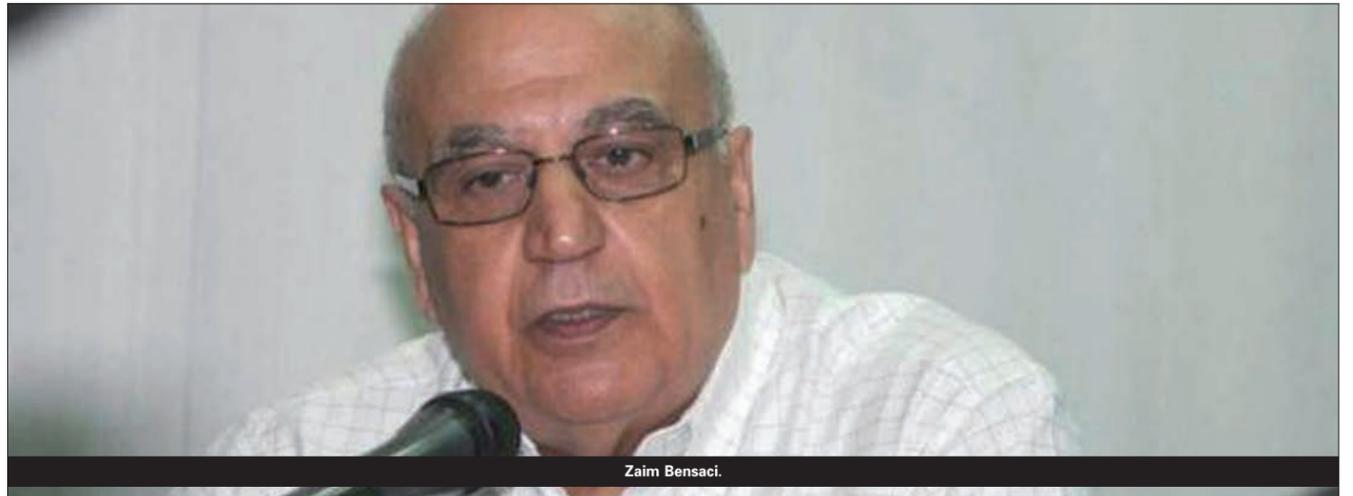
ZAIM BENSACI S'INSURGE CONTRE LE PARTENARIAT ÉTRANGER

"L'investisseur étranger n'apportera rien à la sous-traitance nationale"

La sous-traitance industrielle a des difficultés à émerger. L'Algérie qui a encore recours aux partenaires étrangers fait face à une crise de fourniture d'une industrie locale. C'est ce que résume Zaim Bensaci, le président du Conseil consultatif pour la promotion de la PME qui s'insurge contre la dépendance excessive aux étrangers.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Dans sa dernière sortie médiatique, Zaim Bensaci a déploré grandement cette situation. "Il faut cesser de parler de partenaires étrangers qui viennent avec leur stratégie de développement bien arrêtée. Occupons-nous de grandes entreprises nationales donneurs d'ordre". Selon lui "l'investisseur étranger qui se fait toujours accompagner par des équipementiers étrangers n'apportera rien à la sous-traitance nationale". Ce responsable plaide, en effet, pour "un véritable relation de confiance entre les grands donneurs d'ordre nationaux et les sous-traitants locaux". Le président du CC de la PME illustre ses propos par l'exemple de Sonatrach qui consacre 1 milliard d'euros pour importer les pièces de rechange et les machines. La part réservée aux sous-traitants locaux est de 1%. Ces constats mettent ainsi en évidence toute la faiblesse à créer un réseau de sous-traitants industriels locaux au moment même où les grands discours politiques reviennent à la charge du patriotisme économique. L'Algérie dont la contribution de son industrie au PIB est de 5% aurait besoin de la participation effective de son tissu de PME fort de 700.000 entreprises et des grandes entreprises nationales au nombre de 200. Mais le tissu national de la sous-traitance industrielle qui ne compte que 800 entreprises n'est pas bien représentatif puisque les normes internationales retiennent 30 PME pour



Zaim Bensaci.

30.000 habitants. Le président du CC de la PME suggère à cet effet d'établir une cartographie de ces entreprises. « "L'élaboration prochaine de cette cartographie permettra une meilleure visibilité aux grandes entreprises et facilitera ainsi la prise de décision en la matière" estime ce responsable qui précise que "les appels d'offres pour la réalisation de cette cartographie seront lancés incessamment". Il recommande en effet de recenser les sous-traitants nationaux qui avaient par le passé travaillé avec la SNVI afin de créer un réseau de sous-traitance en industrie mécanique. Et les autres branches sont également concernées par cette approche. Par ailleurs, le gouvernement qui projette en 2014 de porter le nombre des PME à 2 millions semble un objectif

encore loin d'être réalisé aux yeux de Zaim Bensaci. "Nous avons assisté à la création de nouvelles PME dans le

secteur du BTPH mais ce n'est pas le cas pour l'industrie", regrette-il. F. A.

Bientôt une cartographie des entreprises algériennes

L'élaboration prochaine d'une cartographie des entreprises algériennes permettra une meilleure visibilité aux grandes entreprises et leur facilitera ainsi la prise de décision en la matière, a estimé le responsable.

Les appels d'offres pour la réalisation de cette carte seront lancés incessamment, a-t-il avancé. L'Algérie compte actuellement près de 700.000 PME et seulement 200 grandes entreprises. La quasi-totalité du tissu industriel est composée de très petites entreprises (TPE), dont les limites en matière de management et de financement réduisent leurs chances d'accès aux commandes publiques. Pour 2014, le gouvernement s'était fixé l'objectif d'atteindre 2 millions de PME, un objectif qui semble encore loin de la réalité, selon M. Bensaci. "Nous avons certes assisté à la création de nouvelles PME dans le secteur du BTPH notamment, mais ce n'est pas le cas pour l'Industrie", a-t-il constaté. Le tissu national de la sous-traitance industrielle, regroupant quelque 800 entreprises en 2012, reste bien en deçà des normes internationales qui tournent autour de 30 PME pour 30.000 habitants, selon la Banque algérienne de la sous-traitance et du partenariat (BASTP). La production industrielle représente actuellement 0,8% de la production nationale et elle ne participe qu'à hauteur de 5% au PIB.

APS

EDUCATION, POURSUITE DE LA GRÈVE

Vive exaspération des parents d'élèves

La grève initiée par le Conseil national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Cnapest) se poursuit dimanche dans les wilayas de l'Est du pays suscitant une vive exaspération chez les parents dont certains n'hésitent pas à parler de "prise d'otages" de leurs enfants. Plusieurs établissements, en particulier du palier secondaire, ont une nouvelle fois renvoyé les élèves, a constaté l'APS,

même si les chiffres liés au taux de suivi du mouvement restent extrêmement disparates selon qu'ils proviennent de l'administration du secteur ou du syndicat. Dans la wilaya d'Annaba, où la direction de l'éducation reconnaît un taux de suivi "global" de 11,46 %, le Cnapest avance par la voix de ses représentants les chiffres de "près de 90 % dans le cycle secondaire et de 35 % dans le palier moyen." Les mêmes écarts sont observés à

Sétif où la direction du secteur affirme que le taux de suivi de la grève est de 20,05 %, au moment où le syndicat soutient que le mouvement est suivi à 64 %. Cependant qu'à Constantine, le CNAPEST évoque un taux de suivi de 85% (en l'absence de communication de l'administration du secteur). A Batna, le suivi de la grève est estimé à 11,31 % par la direction de l'éducation et à 91,35 % par le CNAPEST. Dans la wilaya de Jijel, le

taux de suivi du mot d'ordre de grève lancé par le Cnapest le 7 octobre est en "constante augmentation", selon le coordinateur de wilaya de ce syndicat, Amar Boudjadj, qui évoque "70% dans les établissements de l'enseignement secondaire". De son côté, la direction de l'éducation affirme, par la voix de son chargé de communication, que la grève est suivie à 22,51%.

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE MONDIALE DE L'ALIMENTATION

Tables rondes, journées d'études et formation au menu

PAR RIAD EL HADI

Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural a préparé "un riche programme d'activités" pour célébrer la Journée mondiale de l'alimentation (JMA) rapporte le ministère. "Des table-rondes, conférences-débats, journées d'études, communications, formation et assistance, ainsi que des expositions et concours de dessins pour enfants" sont au menu de cette manifestation, organisée en collaboration avec de nombreux départements ministériels, de la Représentation de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et des organismes concernés par la sécurité alimentaire et la lutte

contre la malnutrition. Le ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, Abdelwahab Nouri, présidera la cérémonie officielle de célébration de cette journée prévue lundi au siège de la Chambre nationale de l'agriculture. Cette journée, célébrée annuellement pour "sensibiliser" et "mobiliser" tous les acteurs concernés par la lutte contre la faim et la malnutrition, est placée cette année sous le thème : "Des systèmes alimentaires durables au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition". Relevant l'amélioration de la qualité et du niveau de vie des Algériens grâce aux différents plans de développement engagés par le pays, le ministère souligne que les disponibilités alimentaires par habitant et par jour ont été mul-

tipliées par huit en cinquante ans pour atteindre 3.500 kilos calories par habitant et par jour, sachant que la population a été multipliée par quatre. Aujourd'hui, l'agriculture participe à hauteur de 8,9% au PIB national et occupe 2,5 millions de personnes dans 12 millions d'exploitations agricoles et d'élevage, souligne le ministère, rappelant qu'en 2012 la valeur de la production agricole a représenté 72% des disponibilités alimentaires, soit 2.223 milliards de dinars (29,3 milliards USD). L'Algérie, qui a été distinguée en marge de la 38ème Conférence de la FAO, pour avoir réalisé l'objectif numéro un du Millénaire pour le développement, qui consiste à réduire l'extrême pauvreté et la faim, a mis en place les conditions de la construction

d'un système alimentaire durable au service de la sécurité alimentaire pour ses populations, avait déclaré à cette occasion le ministre de l'Agriculture et du Développement rural rapporte l'APS. Suite aux différentes crises alimentaires qui ont affecté et qui affectent encore le monde, le gouvernement algérien a accordé la priorité au traitement de la question de la sécurité alimentaire, considérant qu'elle constitue un élément essentiel de sa sécurité nationale. La journée mondiale de l'alimentation 2012 a été placée sous le thème "Les coopératives agricoles nourrissent le monde".

R. E.

AVORTEMENTS CLANDESTINS

Trois nouveau-nés abandonnés dans des sacs en plastique

Après une accalmie qui aura duré plusieurs mois voilà, à nouveau, le retour du phénomène des bébés abandonnés dans des sacs en plastique et jetés dans des décharges. S'agit-il d'avortements clandestins ou d'abandons de bébés par leurs parents biologiques. Dans les deux cas, le phénomène, quant à lui, est en train de s'amplifier.

PAR LOTFI ITOU

En trois jours seulement, les gendarmes ont découvert trois nouveaux nés enveloppés dans des sacs en plastique et abandonnés dans des décharges publiques. Le phénomène s'est amplifié à travers le pays ce qui nécessite des enquêtes approfondies afin d'élucider ces affaires. Sur ce plan, les gendarmes enquêteurs sont déjà sur plusieurs traces dans le cadre des investigations ouvertes. L'objectif de ces investigations est d'arriver à identifier les parents biologiques des bébés abandonnés et, surtout, tenter de localiser d'éventuelles activités de réseaux spécialisés dans des avortements clandestins. En attendant ce que les enquêtes vont révéler il est utile de rappeler les découvertes opérées par les gendarmes à Mostaganem, Chlef et Relizane. En effet, au cours d'une patrouille, les gendarmes de la brigade d'Achacha (Mostaganem) ont découvert, samedi, un nouveau-né, de sexe masculin, enveloppé dans un sac en plastique, abandonné à hauteur de la commune d'Achacha. Il a été sauvé in extremis avant



d'être évacué sur l'établissement sanitaire d'Achacha pour recevoir les soins nécessaires.

Du côté de Chlef, les gendarmes du Groupement de ladite wilaya ont également sauvé un autre nouveau-né et ce, durant la journée de vendredi. Agissant sur renseignements, les gendarmes de la brigade de Mediouna ont découvert un nouveau-né, de sexe féminin, en bordure de la route menant à la commune de Mediouna, dans commune de Dahra (Chlef). Il a été évacué sur l'établissement sanitaire de Mazouna pour recevoir les soins nécessaires.

Une enquête est actuellement ouverte

afin d'identifier les parents biologiques du bébé. Par ailleurs, le même jour à 19h 30, le corps d'un nouveau-né de sexe féminin a été découvert dans un sac en plastique, abandonné en bordure d'une piste menant à la commune de Sidi-Saada.

Il a été déposé à la morgue de l'hôpital de Relizane. Une enquête est ouverte par la brigade de Gendarmerie nationale de Sidi-Saada. Ce nouvel épisode des bébés abandonnés par leurs parents biologiques intervient à un moment où, souvent, les avortements clandestins s'accroissent en cette période. Si on fait un petit rappel, durant la même période de l'année 2012, pas moins de huit nouveaux-nés ont été

découverts par les gendarmes.

Ces bébés ont été abandonnés et livrés à leur sort suite aux avortements clandestins. En face, les gendarmes ont multiplié leurs surveillances autour des cliniques privées qui, souvent, recourent à l'avortement clandestin afin de gagner de l'argent auprès de parents ne désirants pas avoir un bébé.

Mieux, grâce au rôle primordial des tests ADN, les gendarmes enquêteurs arrivent toujours à identifier les véritables parents des nouveaux-nés abandonnés. Ces parents biologiques risquent, par leurs agissements, la prison ferme allant jusqu'à 5 ans. **L. I.**

DEUX DES RAVISSEURS INTERPELLÉS À KHENCHELA

Une jeune fille libérée par les gendarmes

Une jeune fille âgée de 23 ans, demeurant au centre-ville de Khenchela, a été kidnappée par deux jeunes individus qui, par la suite, l'ont violée avant que les gendarmes n'arrivent à les localiser, les arrêter et libérer la fille. Selon un communiqué de la Gendarmerie

nationale, tout a commencé lorsque le groupement territorial de Khenchela a reçu, avant-hier, une communication téléphonique sur le numéro vert 1055 d'un citoyen les informant de la présence de deux individus qui tentaient de violer une jeune fille à la sortie ouest de la ville d'El-

Hamma. Alertés, les gendarmes des brigades de la compagnie territoriale de Khenchela se sont déplacés sur les lieux, où ils ont réussi à libérer la victime et interpellé les mis en cause originaires de la ville d'El-Hamma. Les gendarmes de la brigade d'El-Hamma ont présenté devant le

procureur de la République près le tribunal de Khenchela, deux personnes, pour enlèvement et attentat à la pudeur, dont a été victime une jeune fille âgée de 23 ans, demeurant au centre-ville de Khenchela.

Elles ont été placées sous mandat de dépôt. **L. I.**

ILS JETAIENT DES PIERRES POUR FREINER LES AUTOMOBILISTES

6 individus arrêtés à Bouira

Le groupement territorial de Gendarmerie nationale de Bouira a reçu un appel téléphonique sur le numéro vert 10 55 d'un citoyen, les informant que lors d'une halte sur l'autoroute Est-Ouest, dans la circonscription communale de Bechloul, il a été agressé par quatre (04) individus arrivés à bord d'un

véhicule de marque Hyundai. Ils étaient porteurs d'armes blanches et ont crevé les quatre pneus de son véhicule. Il a continué à rouler en dépit de la crevaisson des pneus et le lancement de pierres dans sa direction, occasionnant le bris de la vitre de la porte avant droit. A 7 h 30, après la diffusion des recherches, les gendarmes de

la brigade de Bouira en barrage sur l'autoroute Est-Ouest au lieu dit Oued-Hous, commune de Bouira, ont interpellé six (06) personnes dont une de sexe féminin et trois (03) repris de justice, à bord d'un véhicule de marque Hyundai Atos, en possession de trois (03) couteaux et un morceau de kif traité. Ces derniers ont été

formellement identifiés par la victime et ont avoué après interrogatoire, avoir commis plusieurs agressions sur le tronçon de l'autoroute Est-Ouest entre Alger et Bordj-Bou-Arreridj. L'enquête se poursuit. **L. I.**

ACTE DE BRAVOURE DES CITOYENS DE TIZI-OUZOU

Deux agresseurs arrêtés et remis aux gendarmes

Un taxi clandestin a été sollicité au centre-ville de Draâ-Ben-Khedda, par trois individus, pour les conduire à bord de son véhicule de marque Renault 21, vers Boghni. Arrivés à hauteur de vil-

lage Makdoul, commune de Tirmatine, le chauffeur a été agressé par ses clients qui lui ont asséné des coups de couteau à l'abdomen, avant l'intervention d'usagers de la route qui l'ont secouru et appréhendé deux

(02) de ses agresseurs, tandis que le troisième a réussi à prendre la fuite. Le blessé a été évacué sur l'hôpital de Tizi-ouzou, où il est gardé en observation médicale. Les mis en cause ont été remis

à la brigade de Gendarmerie nationale de Tirmatine qui a ouvert une enquête. **L. I.**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER

CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE DAR EL BEIDA

COMMUNE DE AIN-TAYA

N° : **1720**.../B.M/2010**AVIS D'INFRUCTUOSITE****D'UN AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 01/2013**

Vu l'article 122 dernier alinéa et l'article 44 alinéa (01) du décret présidentiel N° 10-236 du 07/10/2010, modifié et complété, portant réglementation des marchés publics.

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Ain-Taya à l'issue de la réunion du 06/10/2013 de la commission d'ouverture des plis techniques et financiers concernant l'avis d'appel d'offre national restreint N°: 01/2013 portant Travaux de réalisation d'une station de relevage à surcouf Ain-Taya, publié dans les quotidiens nationaux:

- El Daâwa nyouz en date du : 15/09/2013.
- MIDI LIBRE en date du : 15/09/2013.

A déclaré l'avis d'appel d'offre infructueux pour la réception d'une seule offre.

Le Président de l'APC

Midi Libre n° 2007 | Lundi 21 octobre 2013 - ANEP - 546 403

MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME
DIRECTION DE L'URBANISME DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION
DE LA WILAYA DE TAMANRASSET
CENTRE-VILLE B.P N°237 Tamanrasset
M.F N° 099011019011537

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire
DU MARCHÉ**

Conformément au deuxième paragraphe de l'article 49 et le quatorzième paragraphe de l'article 125 du décret présidentiel n°236/10 du 10/07/2010 relatif à la réglementation des marchés publics, modifié et complété.

La Direction de l'urbanisme et de l'architecture et de la construction de la wilaya de Tamanrasset, lance un avis pour tous les Entreprises qui ont participé à l'appel d'offre national ouvert n°: 24/2013 relatif à «Équipement d siége de la radio locale à Tamanrasset : Lot n° 01 équipement de bureau et informatique ; lot n° 02 climatisation et froid ; lot n° 03 signalétique et panneaux d'orientation ; lot n° 04 équipement de logement » et publié dans les journaux suivants: *Almaghreb Alaoussat* et *Midi Libre* et dans le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP) en arabe et en français.

Que, après le processus d'évaluation des offres, le marché est attribué provisoirement à:

N° de pli	Soumissionnaire	LOT	Point d'évaluation technique	Montant en TTC (DA)	Délai d'étude	Cause de choix
01	Bouafia Abdelkader N° fiscale: 197711080064922	Lot n°01	75	8.608.432,95	07 jours	moins disant
		Lot n°03	60	49.140,00	04 jours	moins disant et avoir au une meilleure note de l'offre technique.

Et pour les deux autres lots sont déclaré infructueux (Lot n° 02 à cause de non préqualification d'aucune offre ; et Lot n° 04 à cause de la préqualification d'un seule offre techniquement).

Pour les soumissionnaires qui ont participé à cet appel d'offres, et qui veulent connaître les résultats détaillés de l'évaluation des offres techniques et financières, devront se présenter la Direction de l'urbanisme et de l'architecture et de la construction de la wilaya de Tamanrasset au plus tard trois (03) jours à compter de la date de la première publication de cet avis dans le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP) ou dans les journaux nationaux.

Chaque soumissionnaire qui a participé à cet appel d'offres, a un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première publication de cet avis dans le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP) ou dans les journaux nationaux pour introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Tamanrasset, conformément à l'article 114 du décret présidentiel n° 236/10 du 10/07/2010 relatif à la réglementation des marchés publics, modifié et complété.

Remarque : Les recours après cette période ne seront pas pris en considération.

LE DIRECTEUR

Midi Libre n° 2007 | Lundi 21 octobre 2013 - ANEP - 546 284

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DES RESSOURCES EN EAU
DIRECTION DES RESSOURCES
EN EAU DE LA WILAYA DE BISKRA

وزارة الموارد المائية
مديرية الموارد المائية لولاية بسكرة

AVIS DE CORRECTION APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT

La Direction des Ressources en eau de la wilaya de Biskra informe les entreprises concernées par l'appel d'offre national restreint n° : 126/2013 qui a été paru dans les quotidiens nationaux en date du 07/10/2013 que le nom d'opération est comme suit

Opération : Réparation des dégâts causés par les inondations du 29/10/2011 à Oued Lablad sur le système d'irrigation de la palmeraie m'chouneche au lieu de :

Opération : Etude d'ouvrages étude d'ouvrage de retenues pour la mobilisation d'eau superficielle à travers 07 communes

Midi Libre n° 2007 | Lundi 21 octobre 2013 - ANEP - 546 570

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE CHLEF DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE NIF : 099502019036622
AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DES MARCHÉS

Conformément aux dispositions de l'article 49 du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, la Direction de l'administration locale informe l'ensemble des soumissionnaires à l'avis d'appel d'offres restreint paru sur le quotidien "EL-MISHOUAR ASSIASSI" en langue arabe en date du 17/03/2013 et "MIDI LIBRE" en langue française en date du 17/03/2013 relatif à la réalisation de 04 logements de fonction à la sûreté de daïra à ABOU EL HASSANE au profit de la DGSN en deux lots séparés :

-Lot 01 : blocs 04 logements

-Lot 02 : Aménagement extérieur et réseaux divers

qu'à l'issue de la séance d'évaluation des offres effectuée le 26/09/2013 le wali de la wilaya de Chlef - Direction de l'administration locale informe l'ensemble des soumissionnaires que le lot n°02 : (aménagement extérieur et réseaux divers) est déclaré infructueux et le marché du lot n°01 : bloc 04 logements est attribué provisoirement à :

Réalisation de 04 logements de fonction à la sûreté de daïra à ABOU EL HASSANE	LE SOUMISSONNAIRE	LE NIF	NOTE TECHNIQUE	MONTANT DE L'OFFRE TTC	MONTANT CORRIGÉ EN TTC	DÉLAI DE RÉALISATION	CRITÈRES DE CHOIX	
Lot n° 01 : blocs 04 logements	TEKKOUR YACINE	198402110008055	79 points	15.989.875,20 DA	14.658.957,20 DA	07 mois	L'offre la moins disante	
Lot n°02 : aménagements et réseaux divers	Infructueux conformément à l'article 44 du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010 modifié et complété.							Un seul soumissionnaire qualifié techniquement

N-B. : Conformément aux disposition de l'article 114 du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, les soumissionnaires qui contestent le choix opéré par le service contractant peuvent introduire un recours et ce dans un délai de 10 jours à compter de la première parution de l'avis d'attribution provisoire du marché dans la presse qui a assurée la publication de l'avis d'appel d'offres restreint et le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public auprès de la commission des marchés publics - secrétariat général - wilaya de Chlef. Conformément aux dispositions de l'article 125 du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics les soumissionnaires qui souhaitent avoir des précisions sur les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financière peuvent se rapprocher du service contractant au plus tard trois jours à compter du premier jour de la première publication de l'attribution provisoire du présent marché.

Midi Libre n° 2007 | Lundi 21 octobre 2013 - ANEP - 546 508

EMPLOI, FORMATION ET UNIVERSITÉ

Créer des passerelles pour les besoins du marché

Des passerelles doivent être créées entre les secteurs de l'emploi, la formation professionnelle et l'université afin de satisfaire les besoins du marché dans l'ouest du pays, a indiqué le directeur régional de l'emploi, Abdelhamid Benachiba.

PAR RIAD EL HADI

Lors d'un entretien à l'APS, M. Benachiba a estimé que "ces passerelles que nous devons créer aideront inéluctablement à adapter l'employabilité avec les besoins du marché dans la région".

Pour lui, il faudrait faire sortir des diplômés en adéquation avec les besoins du marché. "A titre d'exemple, de nombreuses offres sont proposées pour les métiers du BTPH aux niveaux local et régional. Des offres qui n'ont malheureusement pu être satisfaites par manque de postulants", a-t-il ajouté.

"Nous peinons pour placer des jeunes demandeurs diplômés des universités et de centres de formation professionnelle dans différentes branches, quand le profil n'est pas demandé sur le marché de l'emploi. Par contre, des offres de travail sont de plus en plus croissantes dans le bâtiment", a-t-il encore souligné.

Plusieurs actions ont été entreprises afin que des métiers rares et déficitaires du BTPH comme la maçonnerie ne disparaissent pas. Des mesures incitatives ont été prises pour encourager les jeunes à suivre ces métiers, telles que la couverture sociale, un présalaire et un contrat d'une année minimum.

Un taux de placement satisfaisant

Pour ce qui est des demandes d'emploi, près de 228.000 demandes ont été enregistrées du 1er janvier au 31 août dernier, réparties entre la demande classique (158.027 enregistrées) et la demande concernant le dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) avec 69.703 demandes.

Pour la répartition des demandes classiques par wilayas à l'Ouest du pays, Oran est en tête avec 77.105 demandes, suivie de Tlemcen (33.678), Sidi Bel-Abbes (26.306), Mostaganem (24.808) et enfin Ain Témouchent (18.130).

Pour le DAIP, l'ANEM a enregistré 69.703 demandes dont Mostaganem (21.214), Tlemcen (19.585), Ain Témouchent (11.437), Oran (10.317), Sidi Bel-Abbes (7.150). S'agissant des offres d'emploi, 28.132 ont été enregistrées au niveau de toute la région, Oran (14.454), Tlemcen (6.661), Sidi Bel-Abbes (2.280), Mostaganem (2.990) et Ain Témouchent (1.747).

Au total, 19.578 placements ont été effectués durant la même période. Par wilayas, Oran a bénéficié de 8.051 placements, Tlemcen de 5.704, Mostaganem de 2.586, Ain Témouchent de 1.291 et Sidi Bel-Abbes de 1.946 placements.

L'objectif tracé par la tutelle a été de placer 27.000 demandeurs d'emploi pour cette année. Un taux de 72.51% a été réalisé en huit mois. Tlemcen a réalisé



90.54%, Mostaganem 86.2%, Oran 77.09%, Sidi Bel-Abbes 60.81% et Ain Témouchent 51.64%, a-t-on indiqué.

"Nous considérons que nous avons atteint un taux important de satisfaction des demandes et nos objectifs sont presque atteints", a-t-il déclaré.

Le secteur public économique plus attractif que le privé

En ce qui concerne le domaine le plus attractif des demandeurs d'emploi, M. Benachiba a souligné que le secteur public économique emploie plus les jeunes demandeurs que le secteur privé.

"Nous recevons des offres de la part de ces deux secteurs pour un emploi direct, soit dans le cadre d'un placement classique ou un placement DAIP. C'est le secteur public économique qui recrute le plus, d'où l'importance de sensibiliser le secteur privé pour en faire de même", a-t-il souligné.

Selon l'orateur, les actions de sensibilisation de l'ANEM ont trouvé des échos auprès des entreprises publiques

économiques, à l'instar du groupe Cosider qui s'est engagé à prendre en charge la formation de jeunes pour les embaucher ensuite dans des métiers de BTPH, comme maçons, coffreurs, plâtriers.

"Des métiers qu'on ne trouve pratiquement plus, en dépit de la conjoncture très favorable avec des centaines de projets d'habitat et de travaux publics", a-t-il révélé.

"Nous avons un bassin très varié de l'emploi, car Oran est une grande métropole caractérisée par des chantiers dans les différents secteurs. Nous comptons beaucoup là-dessus pour l'insertion du maximum des demandeurs", a ajouté M. Benachiba.

L'insertion par l'activité économique, cheval de bataille de l'ANEM

Actuellement, le cheval de bataille de l'agence régionale de l'ANEM est désormais l'insertion par activité économique qui est un ensemble de dispositifs permettant aux jeunes chômeurs de s'inscrire

dans un parcours de dynamisation, dans le cadre de l'emploi.

Pour le responsable de l'agence, ce qui caractérise l'insertion par l'activité économique est le fait d'offrir un ensemble de condition aux personnes concernées.

La spécificité de ces conditions est non seulement de proposer un emploi mais aussi un accompagnement technique et social visant à permettre un développement personnel et adapté à la progression de chacun, a-t-il expliqué.

A ce titre, il a estimé que l'objectif est d'aider à lever les obstacles en s'inscrivant dans un parcours dynamique. Dans une voie permettant de se projeter dans une nouvelle situation socio-professionnelle.

Dans ce cadre, "des actions d'accompagnement à l'emploi permettent la construction d'un projet professionnel par l'acquisition des compétences et une aide concrète et ciblée à la recherche de l'emploi".

Vers une modernisation exemplaire des agences

La modernisation des agences locales et de wilaya relevant de l'ANEM représente une perspective à court terme pour la direction régionale. La direction générale de l'emploi et le ministère de tutelle affichent un intérêt particulier à ce que le demandeur d'emploi soit accueilli et orienté de la meilleure manière et dans les meilleures conditions, a affirmé M. Benachiba. Des agences haut standing ont été réalisées dans différentes zones de la région même les plus enclavées. Des écrans affichant les différentes offres. Des conseillers bien formés ont été mis à la disposition des demandeurs pour une prise en charge exemplaire.

Des conseillers hautement formés pour prendre en charge le demandeur, l'informer, le sensibiliser et l'orienter, des sessions de formation continue au profit des agents de l'ANEM pour l'accueil des jeunes. "Nous œuvrons à arriver, à court terme, à une prise en charge exemplaire du demandeur d'emploi", a conclu M. Benachiba. **R. E.**

PARC NATIONAL DE BELEZMA À BATNA

La cédraie frappée de dépérissement

Le phénomène du dépérissement du cèdre de l'Atlas dont la progression avait été enrayée en 2005 réapparaît de nouveau au parc national de Belezma (Batna), selon le directeur de ce parc, Saïd Abderrahmani, contacté dimanche par l'APS à quelques jours de la journée nationale de l'arbre (25 octobre).

Les nouveaux cas de dépérissement ont été observés pour la première fois à la mi-juin dernier sur des sujets poussant le long des routes et des pistes qui traversent le parc, notamment sur les massifs de Boumerzoug et Bouredjem dont les cédraies avaient été affectées par le passé à des taux de 50 à 90%, a ajouté ce responsable, précisant que les arbres affectés présentent un feuillage "tacheté d'un rouge qui vire ensuite au jaune".

Un procès-verbal de suivi a été établi au sujet de l'évolution de ce fléau qui se limite actuellement au changement de couleur du feuillage, a encore indiqué M. Abderrahmani, faisant savoir que la Direction générale des forêts (DGF) a

dépêché des spécialistes de l'Institut national de la recherche forestière (INRF) pour analyser la situation.

Des contrôles réguliers sont effectués dans les zones où le fléau est réapparu, a également indiqué le directeur du parc de Belezma, avant de souligner que la "forme de dépérissement actuellement observée diffère quelque peu de celle constatée par le passé, qui commençait par frapper la cime de l'arbre avant de s'étendre aux autres parties en provoquant la chute des feuilles puis la mort pure et simple de l'arbre en un temps record".

Les spécialistes du parc de Belezma ont cependant relevé que les causes de ce danger menaçant la cédraie de la région des Aurès sont désormais connues puisqu'il a été établi, lors des diverses rencontres organisées sur le sujet, entre 2000 et 2008, que les facteurs "pathologiques" sont principalement le déficit pluviométrique et l'augmentation des températures.

Cette explication a été confirmée par

une équipe de chercheurs de l'Arizona State University (Etats-Unis) qui avait visité la cédraie de Belezma en avril 2008. Les universitaires américains avaient attribué 62 % des cas de dépérissement aux périodes de sécheresse des années 1998 et 2002.

La cédraie de la wilaya de Batna qui s'étend sur 7.000 hectares situés dans le parc national du Belezma a été touchée en 2003, à hauteur de 40 %, par le fléau du dépérissement. D'autres essences dont notamment le chêne vert ont commencé à repeupler les zones touchées par ce dépérissement, ont constaté les techniciens du parc de Belezma et de la conservation des forêts.

En 2008, le parc de Belezma a lancé une opération d'assainissement et d'enlèvement des sujets morts sur les zones affectées sur 2.350 hectares (Talmet, Bouredjem et Boumerzoug). Plus de 30.000 m³ de bois ont été récupérés et revendus par la conservation des forêts.

BOUMERDES

Réception de 95 structures de sport en 2014

Un total de 95 projets sera réceptionné dans le secteur de la jeunesse et des sports au cours de l'année 2014 à Boumerdes, a indiqué, mardi dernier, le directeur local du secteur.

"Ces projets, actuellement en chantier à travers la majeure partie des communes de Boumerdes, ont été dotés d'une enveloppe globale de cinq milliards de dinars, au titre du plan quinquennal 2010-2014", a précisé Regane Djaâfar à l'APS, estimant que "leur réception se fera dans les délais, au vue du taux d'avancement appréciable enregistré dans leurs travaux".

Il a cité en tête de liste de ces chantiers attendus à la livraison, le stade de football de Bordj Menaïel, d'une capacité de 10.000 places, 10 piscines semi-olympiques (25 m) à travers autant de localités, une piscine olympique à Boudouaou et 4 complexes sportifs de proximité à Keddara Bouzegza, Afir, Ben Choud et Legata.

Un terrain d'athlétisme est également attendu dans la ville des Issers, tandis que 5 auberges seront réceptionnées à Baghliâ, Boudouaou, Beni Amrane, Timezrit et Bordj Menaïel.

L'année 2014 verra, aussi, la livraison de trois camps de jeunes à Zemmouri El-Bahri, Corso et Boudouaou El-Bahri et d'un centre de détente scientifique à Boumerdes, en plus de la réception des opérations de réaménagement des locaux des ex- Souk El-Fellah en structures de jeunesse et de sports.

Le secteur de la jeunesse et des sports de la wilaya de Boumerdes a bénéficié de 14 opérations de développement, dotées d'une enveloppe de près de 400 millions de dinars, au titre du quinquennat 2000-2004, a-t-il rappelé, par ailleurs.

Une autre enveloppe de 1,8 milliard de dinars, allouée au secteur au titre du plan quinquennal 2005-2009, a servi à la concrétisation de 44 opérations, se trouvant, actuellement, toutes au stade de l'exploitation.

BOUIRA

Logements sociaux

Vingt logements sociaux ont été attribués jeudi dernier dans la commune d'Aïn Turk, à une dizaine de kilomètres à l'ouest de Bouira, a indiqué cette municipalité. "Au total, 20 logements de type social ont été attribués à des familles bénéficiaires", a indiqué le P/APC de cette commune, qui a assuré que cette attribution "s'est faite dans la transparence la plus totale".

"Les bénéficiaires sont des citoyens qui sont vraiment dans le besoin, et la liste a été établie sur la base de critères bien précis", a-t-il précisé, en annonçant que "dix autres logements sociaux seront attribués à partir de dimanche prochain".

MEDEA

Incendie à Benchicao

700 arbres fruitiers ont été réduits en cendres suite à un incendie qui s'est déclaré, samedi après-midi, dans une exploitation agricole située au lieu-dit El-Mkhatich, dans la commune de Benchicao, à 20 km au sud de la ville de Médéa, selon la Protection civile.

L'incendie, vite maîtrisé grâce à l'appui des brigades d'intervention de la Direction des forêts, a provoqué aussi la destruction de 5 hectares de broussailles et 14 ruches d'abeilles, a indiqué la même source, précisant que le déploiement rapide des équipes d'intervention a permis de stopper la propagation du feu vers d'autres exploitations.

APS

TIZI-OUZOU, PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Des états généraux prochainement

Dans la wilaya de Tizi-Ouzou, les états généraux sur l'environnement seront organisés, dans une quinzaine de jours, a indiqué, à l'APS, le wali, Abdelkader Bouazghi, précisant que cette rencontre regroupera l'ensemble des intervenants dans le secteur de l'environnement et tous ceux pouvant contribuer à sa préservation par l'action directe ou par la sensibilisation, tels que les autorités locales, les comités de village, les élus et le mouvement associatif (associations écologiques, culturelles, sociales).

PAR BOUZIANE MEHDI

Le but attendu de ces états généraux est d'esquisser une nouvelle stratégie de prise en charge de la question environnementale au niveau local, en se penchant sur les éventuels dysfonctionnements de la politique menée jusqu'à présent au niveau de la wilaya et en tentant de trouver des solutions à certains problèmes, comme les oppositions de villageois à l'implantation des projets de centres d'enfouissement technique (CET) et la



gestion de la collecte des déchets ménagers, a expliqué le chef de l'exécutif. La dégradation de la situation de l'environnement dans la wilaya de Tizi-Ouzou "n'est pas la conséquence d'un manque de moyens", a estimé le wali, en faisant savoir que le montant global engagé ces dix dernières années dans le secteur de l'environnement est de pas moins de 4 milliards de dinars. Il a également rappelé que 50 opérations de volontariat ayant mobilisé 76.000 engins, et qui ont permis d'enlever une quantité globale de 190.000 tonnes de déchets, ont été organisées à travers le territoire de la wilaya ces quatre dernières années.

Le wali a considéré, partant de ce fait, qu'il y a lieu de "penser à un redéploiement des moyens humains, matériels et financiers

dont dispose la wilaya, ainsi que de réorganiser la collecte de déchets". Tirant la sonnette d'alarme, il a fait remarquer que la situation de l'environnement au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou est "tellement critique, grave et dégradée, que si rien n'est fait rapidement pour y remédier, la santé de la population sera en danger", a indiqué l'APS. Selon M. Bouazghi, "ce constat est fait et vécu au quotidien, et les responsabilités sont établies, il incombe d'abord aux pouvoirs publics locaux et, ensuite, et en très grande partie, aux citoyens. Il y a lieu, donc, de créer une alchimie entre ces deux parties pour la prise en charge de ce problème". Avec 1.500 villages, la wilaya de Tizi-Ouzou compte un total de 1.361 décharges sauvages

B. M.

GHARDAIA, POSE D'IMPLANTS DENTAIRES AVEC GREFFE OSSEUSE

Opération réussie

Une jeune fille de 25 ans présentant un déficit osseux maxillaire mandibulaire important a subi avec succès, lundi à Ghardaïa, la pose d'implants dentaires avec une greffe osseuse importante par une équipe médicale dirigée par le Pr Mahmoud Skender du CHU Mustapha-Pacha. La patiente souffrait d'un trauma occlusal sévère accompagné d'un déficit osseux important des deux mâchoires et d'une mobilité dentaire au stade 4, suivis d'une récession parodontale, a affirmé le Pr. Skender.

C'est un cas rarissime qui a nécessité une série d'exploration, d'élimination des foyers infectieux, la régularisation du niveau osseux par un apport en os et des implants dentaires, a expliqué le praticien précisant que cette intervention qui a duré trois heures, sous anesthésie générale, a été réalisée en utilisant une technologie de

pointe. Cette intervention, effectuée par une équipe chirurgicale de trois praticiens sous la conduite du Pr. Skender, et suivie dans le cadre de la formation continue par quelques stomatologues et chirurgiens dentistes de la région de Ghardaïa, s'est déroulée d'une manière "satisfaisante", a-t-on fait savoir. Elle a permis de réaliser une greffe d'os autogène sur les deux mâchoires pour combler le grand déficit avant la mise en place immédiate d'implants dentaires de dernière génération sur le tissu osseux reconstitué, a-t-on indiqué. Ces implants sont des dents artificielles, une sorte de vis en titane à placer dans l'os alvéolaire de qualité pour placer une ou plusieurs dents, a-t-on expliqué. Si le tissu osseux présente un déficit, une greffe s'impose. L'opération a permis de redonner goût à la vie à cette patiente qui vivait recluse depuis plusieurs années, afin

d'échapper aux regards des autres, et d'apporter un soulagement aux troubles psychologiques et fonctionnels de cette jeune fille, a affirmé, de son côté, le Dr Zerhani, chirurgien dentiste à Ghardaïa.

"L'opération de pose d'implant qui se démocratise en Algérie s'est effectuée dans les conditions les plus sécurisantes avec un plateau technique de dernière génération et une assistance de haut niveau", a-t-on ajouté.

Ouverte en 2002, la clinique Oasis de Ghardaïa, où a été effectuée l'opération, dispose d'un plateau technique performant et d'un équipement d'exploration et d'imagerie médicale de dernière génération, accompagné d'un système multimédia pour la formation continue des praticiens.

APS

JIJEL, PORT DE BOUDIS

Des équipements pour la halle à marée

La halle à marée du port de Boudis (Jijel) recevra bientôt ses équipements, les procédures de leur acquisition ayant été lancées, a indiqué le directeur de la pêche et des ressources halieutiques, Hocine Bousbiaâ. Cette halle à marée de 1.400 m², dont les travaux ont été lancés en mai 2009 pour être achevés en 2012, est un "espace très attendu par les marins pêcheurs et les mandataires pour la commercialisation des produits halieutiques dans des conditions d'hygiène et de salubrité adéquates", a ajouté M. Bousbiaâ. "Les études techniques de deux autres halles à marée pour les ports de Ziam-Mansouriah et d'El-Aouana ont été finalisées, a-t-il également fait savoir, précisant que l'inscription de ces projets

devait intervenir dans le cadre de la loi de finances pour 2014. M. Bousbiaâ a déclaré, d'autre part, que de nombreuses mesures pour développer le secteur de la pêche ont été prises dans la foulée de la dernière visite du ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques, Sid-Ahmed Ferroukhi, dans cette wilaya.

Il a annoncé, dans ce contexte, que l'ANDPME (Agence nationale de développement de la petite et moyenne entreprise) prend en charge la réhabilitation des vieux navires (moteurs et coques) dont les pannes fréquentes se répercutent négativement sur la production halieutique tout en augmentant les difficultés sociales des pêcheurs. Selon ce responsable, cette prise en charge bénéficiera aux profes-

sionnels de la mer à hauteur de 7,5 millions de dinars pour les sardiniens employant entre 10 et 49 personnes et de 2,5 millions de dinars pour les chalutiers à bord desquels activent 5 à 10 employés. Pour bénéficier de ces dons non remboursables, 16 dossiers ont déjà été déposés.

Au plan social, une convention avec la DSP (Direction de la santé et de la population) a été signée en vue d'assurer des visites médicales régulières des marins pêcheurs. Des correspondants sociaux, choisis parmi les travailleurs de la mer, ont été formés par la Caisse nationale d'assurances sociales (CNAS) pour représenter les pêcheurs de Jijel et de Ziam-Mansouriah.

APS

NAAMA, RÉSERVES PASTORALES

Programme de protection et d'aménagement

Un programme de protection et d'aménagement de réserves pastorales est retenu dans la wilaya de Naâma, a indiqué le Haut-commissariat au développement de la steppe (HCDS).

PAR BOUZIANE MEHDI

Une série d'opérations sont ainsi projetées dans le cadre de la lutte contre la désertification pour relancer les activités agro-pastorales, assurer des revenus supplémentaires aux populations nomades et aider les éleveurs des communes de la wilaya.

Ce programme, qui s'étale sur trois ans et qui sera lancé prochainement, vise à préserver les ressources animalières et la fixation de la population nomade, a indiqué, à l'APS, le représentant du HCDS au niveau local, Mohamed Oubelaïd, ajoutant qu'il vise à lutter contre le phénomène de la désertification, à préserver les ressources hydriques et à étendre la surface agricole, et devra générer quelque 300 emplois.

Ces opérations vont permettre d'augmenter les aires de pacages sur une superficie de 2.700 hectares, en plus de la création de 170.000 hectares de réserves pas-



torales dans un objectif de régénération du couvert végétal, a ajouté le même responsable. Les communes de Mekmène Benamar et d'El-Kasdir ont eu la part du lion du programme, en obtenant la réalisation de 700 ha de plantations pastorales et de 110.000 ha de réserves pastorales dans les communes frontalières à l'instar des régions de Lemrir, Naga, Mekmène Lahnèche, Haouh-Daouia et Mekmène Lahouar. Le HCDS a réalisé une étude technique, en collaboration avec les éleveurs, pour augmenter les points d'abreuvement du bétail et préserver la

ressource hydrique des régions steppiques, selon Mohamed Oubelaïd.

Seront réalisés dans ce cadre deux retenus collinaires et six djoubs (points d'eau), en plus de la maintenance de 3,5 km de séguis (réseau d'adduction d'eau) et la création de quatre puits pastoraux équipés.

Selon les projections du HCDS, la superficie des réserves pastorales est actuellement de 502.637 hectares et l'on s'attend, en cas de bonne pluviométrie, à une production de 100 unités fourragères à l'hectare.

B. M.

TEBESSA, DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

Réhabilitation des routes

Un montant de 3,9 milliards de dinars, puisé d'un programme complémentaire affecté à la wilaya de Tébessa pour 2013, servira à parachever les projets de réhabilitation de nombreux axes routiers, a indiqué la Direction des travaux publics (DTP). L'essentiel de cette enveloppe (3 milliards de dinars) a été orienté vers les opérations de réfection et de modernisation du réseau secondaire, notamment les chemins de wilaya (CW) fortement dégradés par endroits, a souligné cette source, ajoutant que le reste permettra de renforcer de 33 km les routes nationales (RN). Le secteur des infrastructures de base a bénéficié au titre des programmes secto-

riels décentralisés de 2013 de projets portant sur le doublement de près de 500 km de routes nationales et sur la réalisation d'un tronçon de l'autoroute des Hauts-Plateaux qui traversera la wilaya de Tébessa sur près de 100 km. Le doublement de voies sera conduit à travers plusieurs segments situés entre les limites administratives des wilayas de Souk-Ahras et d'El-Oued (400 km), via Ouenza, Tébessa et Bir El-Ater et entre la limite administrative de la wilaya d'Oum El-Bouaghi et le poste frontalier de Bouchebka (100 km), a encore indiqué la DTP, précisant que le tronçon de 40 km séparant la ville de Tébessa du poste frontalier de Bouchebka sera éclairé sur

toute sa longueur. S'agissant des actions de développement inscrites depuis l'année 2000 à l'indicatif du secteur des travaux publics, la même source a rappelé que les actions concrétisées au titre des divers programmes de développement ont permis de rompre l'isolement de plusieurs localités, de réhabiliter 976,5 km de routes, dont 374,9 km de CW, de réaliser une dizaine d'ouvrages d'art, 12 maisons cantonnières, 2 trémies urbaines au chef-lieu de wilaya et plusieurs contournements. La wilaya de Tébessa dispose d'un réseau routier de plus de 2.600 km, dont 565 km de routes nationales.

APS

BATNA, DIRECTION DES SERVICES AGRICOLES

Production laitière en hausse

La production laitière a cru de manière "très notable" cette saison dans la wilaya de Batna, passant de 149 millions de litres en 2012 à 225,4 millions de litres jusqu'à septembre 2013, selon le directeur des services agricoles, Mohamed-Lamine Grabsi. Selon le responsable, cette évolution est le fruit de l'important soutien accordé par l'Etat à cette filière pour encourager la production, la collecte et la transformation ainsi que l'accroissement du cheptel de vaches laitières, constitué actuellement de 50.000 têtes. Cet accroissement a également été favorisé par le recours "intensif" à l'insémination artificielle avec le concours du centre national spécialisé, a souligné M. Grabsi, affirmant que 70% des reproductions sont

assurés par cette technique qui permet, en outre, d'améliorer génétiquement les races bovines. Le directeur du secteur attribue également cette croissance à l'utilisation accrue de fourrages verts, dont la culture s'est sensiblement développée au cours de ces dernières années pour être cultivée, actuellement, sur 20.000 hectares dont une partie consacrée à la luzerne, notamment dans la région de Lazrou. Les quantités de lait collectées devraient atteindre, cette année, les 40 millions de litres, contre 30 millions l'année dernière, selon la même source qui a fait état d'une "concurrence" entre les laiteries nationales pour se frayer des espaces au sein des bassins laitiers de la wilaya.

M. Grabsi a également fait état de la val-

idation par le Comité d'aide à la localisation et la promotion de l'investissement et de la régulation foncière (Calpiref) de huit projets de laiteries et de complexes laitiers sur 14 dossiers déposés.

Deux petites laiteries ont été récemment créées à Timgad et à Seriana tandis qu'une troisième est en cours d'installation dans la commune d'Ouled Amar, a encore souligné le responsable.

Classée depuis trois années au 2e rang parmi les wilayas productrices de lait, Batna compte, selon les services agricoles, 4.000 producteurs répartis sur les principaux bassins laitiers situés dans les communes d'El-Madher, Seriana, Merouana, Barika et Batna.

APS

SOUK-AHRAS

Deux décharges contrôlées avant la fin 2013

Deux décharges publiques contrôlées seront réceptionnées "avant la fin de l'année en cours" dans les communes de Sedrata et Taoura (Souk-Ahras), a indiqué, mercredi, le directeur de l'environnement, Azzedine Djerourou. Ces deux décharges, dont l'équipement est "imminent", permettront de mettre fin au problème des décharges sauvages d'ordures ménagères nuisant aux milieux naturels, a ajouté le même responsable. Un centre d'enfouissement technique (CET) est également en projet dans la commune de Merahna (20 km à l'est de Souk-Ahras), a indiqué, à l'APS, M. Djerourou, précisant que ce futur équipement à réaliser moyennant une enveloppe de 250 millions de dinars sera construit sur un terrain de sept hectares. Les déchets provenant des communes de Merahna, Sidi Fredj et d'Ouilène y seront traités, ce qui atténuera la pression sur le CET du chef-lieu de wilaya, a encore fait savoir le même responsable, ajoutant que la décharge publique de M'daourouch, en voie d'achèvement, ne pourra être exploitée que lorsque le montant nécessaire à son équipement aura été dégagé. Par ailleurs, le lancement des travaux de réalisation d'une décharge dans la commune de Bir Bouhouche se heurte actuellement à l'opposition de citoyens, selon M. Djerourou qui a également fait état de l'élaboration de neuf schémas directeurs de gestion des déchets, tandis que 17 autres sont en voie d'étude.

TLEMCEEN, FORMATION ET ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS

Sessions au profit de différents secteurs

La Direction de la formation et de l'enseignement professionnels de Tlemcen a signé, dimanche, des conventions de coopération avec les Directions des services agricoles et de l'industrie et la Conservation des forêts portant sur l'ouverture, à partir de décembre prochain, de sessions de formation spécialisée au profit du personnel de ces secteurs. Inscrites dans le cadre de la formation continue et le recyclage, ces conventions prévoient des stages périodiques dans plusieurs spécialités, dont ont besoin les cadres et agents des trois secteurs, selon la Direction de la formation et de l'enseignement professionnels. Cette opération intervient après celles signées avec la Chambre d'artisanat de la wilaya de Tlemcen au début d'octobre permettant d'ouvrir des sessions de formation en faveur de cent artisans. Ces sessions à court terme (45 jours), qui auront lieu au niveau de l'Institut national d'artisanat de haï Imama, ont pour objectif de relancer l'artisanat en voie de disparition et d'initier les stagiaires aux techniques modernes de ces métiers. La direction de la formation a formé, l'an dernier, 950 agriculteurs au CFFA El-Falah de Ouled Mimoune dans le domaine de l'arboriculture, l'utilisation d'engrais et autres techniques d'agriculture.

OUM EL-BOUAGHI, UNIVERSITÉ MOHAMED-LARBI BEN-M'HIDI

35 nouveaux enseignants

Trente-cinq nouveaux enseignants sont venus renforcer le staff pédagogique de l'université Mohamed-Larbi-Ben-M'hidi d'Oum El-Bouaghi au titre de l'année universitaire 2013-2014, a déclaré le recteur de cet établissement de l'enseignement supérieur, Ahmed Bouras. S'exprimant au cours de la cérémonie officielle d'ouverture de l'année universitaire, tenue en présence des autorités locales, ce responsable a indiqué que les enseignants recrutés sont "titulaires de masters et de doctorats dans diverses spécialités". Le wali d'Oum El-Bouaghi a, de son côté, rappelé les acquis de la wilaya dans un secteur considéré comme névralgique, évoquant, dans ce contexte, la récente réception du nouveau pôle universitaire de la daïra d'Aïn-Beïda. Ce pôle, d'une capacité de 3.000 places pédagogiques, est doté de 22 laboratoires, de 9 amphithéâtres, d'une bibliothèque centrale et d'un restaurant. Au moins 3.000 nouveaux inscrits ont rejoint l'université d'Oum El-Bouaghi à l'aube de la rentrée universitaire 2013-2014, portant le total des effectifs étudiants à 21.000.

APS

TUNISIE

Dix islamistes tués près de la frontière algérienne

Les forces de sécurité tunisiennes ont tué dix rebelles islamistes non loin de la frontière algérienne lors d'une opération qui a duré trois jours contre les auteurs d'une attaque de militaires dans le Nord, a annoncé samedi le gouvernement.

Selon le Premier ministre, Ali Larayedh, ces éléments appartenaient à Ansar al Charia, un groupe islamiste radical apparu en Tunisie depuis "la révolution de jasmin" de 2011 qui a balayé l'ancien régime.

Jeudi, deux membres de la Garde nationale ont été tués lors d'accrochages avec un groupe d'hommes armés.

Depuis, les forces de sécurité ont tué au total dix activistes lors de raids menés à proximité de la ville de Goubellat, dans le nord-est de la Tunisie.

SYRIE, POUR SECOURIR LES CIVILS

L'Onu demande un cessez-le-feu et un couloir humanitaire

La responsable des opérations humanitaires de l'Onu, Valérie Amos, a appelé samedi à un cessez-le-feu et à l'établissement

immédiat d'un couloir humanitaire pour secourir les civils prisonniers de la ville de Mouadamiyat al-Cham, en banlieue de Damas.

"Cela fait des mois que l'on nous refuse l'accès à Mouadamiyat", note Mme Amos. Elle rappelle que si 3.000 personnes ont pu être évacuées de la ville dimanche dernier, il en reste autant prisonnières de violents combats. "J'appelle toutes les parties à cesser immédiatement les hostilités à Mouadamiyat al-Cham pour permettre un libre accès aux associations humanitaires afin d'évacuer les civils restant et d'apporter les médicaments et soins nécessaires dans cette zone où les combats et les bombardements font rage", a-t-elle précisé. "Des milliers de familles restent prisonnières dans d'autres villes à travers la Syrie, comme à Zahra ou dans les vieilles villes d'Alep ou de Homs. Les civils doivent pouvoir se déplacer plus en sécurité dans ces zones sans craindre d'être attaqués", a-t-elle repris. Cette demande de cessez-le-feu intervient au moment où l'émissaire de l'Onu et de la Ligue arabe pour la Syrie, Lakhdar Brahimi entame des entretiens au Caire, première étape d'une tournée régionale destinée à préparer la conférence de paix dite Genève-2.

APS

EGYPTE

Le procès de Hosni Moubarak reprend à huis clos

Le procès en appel de l'ancien président égyptien Hosni Moubarak a repris samedi à huis clos avec la déposition de plusieurs responsables de haut rang des services de sécurité, a annoncé la télévision publique. Selon la télévision, Mourad Mowafi, ancien chef du renseignement, et le général Mostafa Abdel Nabi, chef de l'autorité de sécurité nationale, ont été appelés à témoigner lors de l'audience de samedi.

Hosni Moubarak, âgé de 85 ans, a été condamné l'an dernier à la prison à perpétuité pour sa responsabilité dans la mort de manifestants, tués lors de la révolution de début 2011.

Mais une cour d'appel a demandé la tenue d'un nouveau procès. L'ancien chef d'Etat est actuellement assigné à résidence dans un hôpital militaire de Maadi, un faubourg du Caire.

ITALIE, ACCUSÉ DE FRAUDE FISCALE

Silvio Berlusconi interdit de mandat public pour deux ans

Les avocats de l'ancien président du Conseil, qui ont annoncé leur intention de se pourvoir en cassation, avaient demandé que l'exclusion de tout mandat public soit limitée à 1 an.



Un tribunal de Milan a jugé samedi que Silvio Berlusconi devait être interdit d'exercer tout mandat public pour une durée de deux ans à la suite de sa condamnation définitive pour fraude fiscale.

Ce jugement ne peut être appliqué dans l'immédiat car Silvio Berlusconi, en tant que sénateur, jouit d'une immunité parlementaire. Il pourrait toutefois la perdre, car une commission sénatoriale s'est prononcée le 4 octobre en faveur de son exclusion de la chambre haute du Parlement italien, qui se déterminera en séance plénière en novembre.

Les avocats de l'ancien président du Conseil, qui ont annoncé leur intention de se pourvoir en cassation, avaient demandé que l'exclusion de tout mandat public soit limitée à un an, soit le minimum selon la loi appliquée par le tribunal de Milan. Le maximum est de trois ans.

Si le Sénat, au sein duquel l'ancien président du Conseil compte plus d'adversaires que de partisans, prononce la destitution de Silvio Berlusconi, le chef de la droite italienne sera interdit de tout

mandat public pendant six ans, ce qui remplacera de fait le jugement prononcé samedi par le tribunal milanais.

La Cour de Cassation a confirmé le 1^{er} août la condamnation à quatre ans de prison de Silvio Berlusconi pour fraude fiscale dans le cadre de l'achat de droits de retransmission télévisée par son empire médiatique Mediaset. En raison de son âge, 77 ans, cette peine a été ramenée à un an et l'homme d'affaires a choisi de la purger sous la forme de travaux d'intérêt général.

Cette condamnation a été assortie d'une interdiction d'exercer tout mandat public mais la Cour de cassation avait demandé à la justice italienne de se saisir à nouveau de ce point pour déterminer la durée de cette interdiction.

Recours possible

Le tribunal de Milan, qui ne pouvait prononcer une interdiction de plus de trois ans, a rendu un jugement conforme aux réquisitions du parquet.

Les avocats de Silvio Berlusconi avaient pour leur part demandé un an, le minimum légal. L'ancien président du

Conseil peut déposer un recours contre ce jugement devant la Cour de Cassation. Silvio Berlusconi est au coeur de plusieurs autres procédures judiciaires. Il a été condamné en juin en première instance à sept ans de prison et à une peine d'incapacité à vie pour incitation à la prostitution de mineure et abus de pouvoir dans l'affaire du "Rubygate". Il proclame son innocence et dispose de deux possibilités de recours.

Après sa condamnation définitive dans l'affaire Mediaset, Silvio Berlusconi, qui se dit persécuté par la justice depuis son entrée en politique en 1994, a failli provoquer la chute du gouvernement de large entente entre la gauche et la droite. Avancé comme raison officielle la politique fiscale du gouvernement, il a ordonné aux cinq ministres issus de sa formation, le Peuple de la liberté, de démissionner. Cette initiative a provoqué une fronde dans son parti et, pour maintenir l'unité de son camp, Silvio Berlusconi a été contraint à un revirement et a voté début octobre la confiance au président du Conseil, Enrico Let

R. I./agence

CISJORDANIE

Le Hamas lance un appel à l'unité au Fatah

Les islamistes palestiniens du Hamas, dont l'exercice du pouvoir dans la bande de Ghaza est affaibli par la chute du président égyptien Mohamed Morsi, ont lancé samedi un appel aux laïques du Fatah, qui contrôlent la Cisjordanie, afin de former un gouvernement unique.

Après une victoire électorale du Hamas contre le Fatah en 2006, puis un court conflit l'année suivante, les deux mouvements ont administré séparément les deux territoires palestiniens et sont restés en froid, malgré un accord conclu en 2011 sous l'égide de l'Egypte.

"Notre situation ne nous permet pas d'en rester à nos divergences", a déclaré Ismaïl Haniyeh, Premier ministre du Hamas à Ghaza. "Formons un seul gouvernement, un seul Parlement et désignons un seul président."

Le Hamas a accueilli positivement l'arrivée au pouvoir en Egypte des Frères musulmans, dont il est lui-même issu, mais l'éviction par l'armée de Mohamed Morsi, le 3 juillet, a débouché sur un nouveau gouvernement qui accuse le mouvement islamistes palestinien de soutenir des activistes djihadistes dans le désert du Sinaï.

Alors que le Hamas est fragilisé, notamment sur le plan financier, le Fatah a lui réagi froidement à l'appel d'Ismaïl Haniyeh, d'autant que le mouvement laïque est de nouveau engagé dans des pourparlers de paix avec Israël. Le Hamas ne reconnaît lui pas le droit à exister de l'Etat hébreu.

Ahmed Assaf, porte-parole du Fatah, a estimé que le discours d'Ismaïl Haniyeh "ne contenait rien de nouveau, aucun plan clair ou calendrier précis."

Agence

ENJEUX ET PERSPECTIVES DE LA COLOCALISATION EN MEDITERRANEE

Quelles filières pour produire ensemble?

*Dynamiser le tissu productif des deux rives de la Méditerranée
Une importante rencontre à l'initiative de l'Institut de prospective économique du Monde méditerranéen (Ipemed), se tiendra à Paris le 5 décembre prochain.*

Page 12



SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Quelles politiques pour l'Algérie à l'horizon 2025

Éléments de la problématique La question de la sécurité alimentaire est au cœur de toutes les politiques agricoles et agroalimentaires de nombre de pays en développement. La crise alimentaire de 2007/2008 a, en effet, mis en exergue la vulnérabilité et la dépendance des économies nationales du fait parfois de la destruction des systèmes de production vivriers, tout comme elle a confirmé les limites du système mondial de régulation et de commercialisation des produits alimentaires de base.

ENJEUX ET PERSPECTIVES DE LA COLOCALISATION EN MEDITERRANEE

Quelles filières pour produire ensemble?

Dynamiser le tissu productif des deux rives de la Méditerranée Une importante rencontre à l'initiative de l'Institut de prospective économique du Monde méditerranéen (Ipemed), se tiendra à Paris le 5 décembre prochain.

PAR ABDERRAHMANE MEBTOUL

La sécurité et la stabilité du Bassin méditerranéen qui conditionnent la stabilité de l'Afrique sont un enjeu crucial pour notre région, interpellant l'Algérie et, d'une manière générale, le Maghreb qui, à l'avenir, devra grâce à une relance économique soutenue, être le pont entre l'Europe et l'Afrique, continent à très fortes potentialités tant en ressources naturelles qu'humaines qui devrait tirer la croissance de l'économie mondiale à l'horizon 2025-2030.

Les tensions au Sahel et dans certains pays d'Afrique du Nord et d'Afrique noire, préfigurent d'importants bouleversements géostratégiques nécessitant de nouvelles politiques d'adaptation, loin de tout esprit de domination.

A ce titre, une importante rencontre à l'initiative de l'Institut de prospective économique du Monde méditerranéen (Ipemed), se tiendra à Paris le 5 décembre prochain regroupant d'importantes personnalités mondiales dont des experts internationaux, des dirigeants d'entreprises des deux rives de la Méditerranée dont des pays du Moyen-Orient, plus de 300 participants étant attendus. Une cellule permanente de suivi composée d'experts des deux rives de la Méditerranée devrait être créée afin de lever les obstacles et de tracer les perspectives.

A cet effet, étant membre de cette nouvelle organisation, j'interviendrai sur le thème « L'Algérie, sous réserve d'un renouveau de la gouvernance, acteur politique et économique stratégique, au niveau du bassin euro-méditerranéen et euro-africain ». L'objectif de cette importante rencontre internationale, selon mon ami, le professeur Jean-Louis Guigou, délégué de l'Ipemed, est double:

1.- Mettre l'entreprise au coeur de l'avenir des deux rives de la Méditerranée sous-tendue par la coopération dans le cadre des ressources humaines afin de



favoriser le transfert technologique et managérial.

Les flux migratoires avec ces jeunes moins jeunes hommes, femmes, enfants qui fuient leurs pays, pour des raisons tant internes aux gouvernances africaines qu'externes dues à l'égoïsme des pays riches, dont une grande fraction meurt sur les côtes européennes ou en pleine mer, comme en témoignent ces scènes récentes de désolation, implique une responsabilité collective, en vue d'un développement durable, conciliant efficacité économique et justice sociale.

2.- Mettre en place des projets concrets, rentrant dans le cadre d'une maîtrise des coûts et de la qualité, afin de dynamiser le tissu productif des deux rives de la Méditerranée y compris les services assis sur les nouvelles technologies, qui ont une valeur marchande de plus en

plus importante, s'insérant dans le cadre de la concurrence internationale étant utopique en ce XXIème siècle de s'enfermer sur soi. Aussi, il s'agit afin d'éviter les erreurs du passé, d'étudier les expériences opératoires de colocalisation et de co-production devant éviter tant des politiques irréalisables que ce terme de partenariat qui par le passé a produit des effets de domination au profit des pays développés avec des résonances néocoloniales alors qu'il faille s'orienter vers une prospérité partagée (gagnant/gagnant). En résumé, tout en soulignant que dans la pratique des affaires n'existent pas de sentiments, que l'investissement porteur et la mise en œuvre d'affaires sont largement tributaires de la levée des contraintes d'environnement (dont la bureaucratie néfaste qui produit la sphère informelle et la corruption au

Maghreb et en Afrique, réformer le système financier, le foncier et adapter le système socio-éducatif, pour quoi pas une université euro-méditerranéenne), le succès d'une telle entreprise, dans le temps, évitant les effets d'annonce sans résultats concrets, comme cela fut pour l'Union pour la Méditerranée, dépendra de conditions préalables. Premièrement, une coordination des politiques tant macro que microéconomiques des pays de ces deux rives. Deuxièmement, les Etats doivent reposer leurs actions sur un Etat de droit, évitant l'instabilité juridique et une bonne gouvernance en mettant en place des institutions tant politiques qu'économiques fiables démocratiques, collant avec l'état de la société renvoyant à la prise en compte de l'anthropologie culturelle de chaque pays. A. M.

BOISSONS GAZEUSES ET JUS

Benbada appelle à la réduction du taux de sucre ajouté



La réduction du taux de sucre ajouté aux boissons gazeuses et aux jus est enfin inscrite dans les petits papiers du ministre du Commerce...

Evoquées hier à l'occasion de la Journée mondiale sur la nutrition de l'enfant, des instructions ont enfin été données aux producteurs de boissons, a indiqué le ministre. Outre le cadre de santé publique, c'est le coût économique qui est derrière cette soudaine, mais bienvenue, nouvelle. En effet, ce produit coûte excessivement cher à l'importation. Une bonne nouvelle donc pour les nutritionnistes locaux qui n'ont eu de cesse d'alerter sur les dangers d'une consommation abusive et non maîtrisée de sucre ajouté.

Pour M. Benbada, qui venait d'annoncer l'installation d'un groupe de travail pour promouvoir le produit national et « un éventuel retour des crédits à la consommation », des mesures de contrôle de la qualité du produit national s'imposent. « Nous n'allons pas nous focaliser uniquement sur les crédits à la consommation, qui est juste un outil pour la promotion du produit national. Nous allons également avoir des mesures pour le contrôle de la qualité du produit national », a-t-il indiqué. Selon diverses statistiques, les Algériens consommeraient près de 26 kilogrammes de sucre par personne et par an. En 2011, 2,3 milliards de litres entre sodas, jus et eau aromatisée auraient été consommés, selon les chiffres de l'Association des producteurs algériens de boissons (Apab).

Chiffres mis à part, il n'est nullement besoin de recourir à la méthode scientifique du sondage pour connaître les penchants des consommateurs algériens en matière de boissons. Le meilleur baromètre pour nous éclairer sur les habitudes de consommation des Algériens est le café du coin qui entend des centaines de fois la même commande fuser de la bouche des clients. « La gazouza », sous toutes ses couleurs, arrive en tête, suivie de près par les sodas et autres jus de fruits dopés de sucre ajouté et dont regorgent les étagères des supermarchés et autres épiceries de quartier. Etablir un classement des consommateurs algériens nous amène vite à les classer en deux groupes distincts. Les consommateurs indisciplinés et les disciplinés qui accordent de l'importance à ce qu'ils ingurgitent. A l'ère de la consommation rapide, favorisée par la prolifération des cafés et autres fast-foods, il devient difficile de ne pas succomber à son goût et à ses bulles, pour faire passer le sandwich ! Pourtant, pour la seconde catégorie, l'indiscipliné, celui que l'on rencontre à toute heure de la journée en train de s'envoyer limonades et autres boissons sucrées, il ne se doute qu'après coup de la nocivité, voire de la dangerosité de l'excès de consommation de ce type de produit...

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Quelles politiques pour l'Algérie à l'horizon 2025



Éléments de la problématique La question de la sécurité alimentaire est au cœur de toutes les politiques agricoles et agroalimentaires de nombre de pays en développement. La crise alimentaire de 2007/2008 a, en effet, mis en exergue la vulnérabilité et la dépendance des économies nationales du fait parfois de la destruction des systèmes de production vivriers, tout comme elle a confirmé les limites du système mondial de régulation et de commercialisation des produits alimentaires de base.

L'Algérie, au même titre que nombre de pays en développement, se doit de se préoccuper de cette question, tant le déficit alimentaire y est structurel. L'agriculture algérienne a enregistré une amélioration certaine depuis le PNDA (Plan national de développement agricole) mais elle demeure loin de satisfaire les besoins alimentaires du pays. De toute évidence, elle ne peut constituer, à elle seule, une réponse à ce déficit.

L'Algérie est aujourd'hui le premier importateur africain de denrées alimentaires, avec 75% de ses besoins assurés par les importations. L'insuffisance de la production agricole algérienne, associée à une demande massive et croissante de produits agroalimentaires, induits par un changement progressif du modèle alimentaire, font de l'Algérie un pays structurellement importateur et donc fortement dépendant : 20% de la valeur de ses importations sont des biens alimentaires. in a i r e i n t e r n a t i o n a l

L'Algérie est l'un des plus grands pays consommateurs de céréales au monde. La demande nationale n'est couverte en moyenne qu'à 25% par la production locale, très dépendante de la pluviométrie et la part du budget des ménages algériens affectée à l'alimentation a atteint près de 45%. De même, la filière lait présente la même configuration. Chaque année, l'Algérie importe 60% de sa consommation de lait en poudre, et la croissance annuelle moyenne du marché algérien des produits laitiers est estimée à 20%. En valeur, les importations alimentaires sont passées de 1 milliard de dollars en moyenne dans les années 1970 à 2 milliards dans les années 1980, 3 milliards en 2003 et plus de 8 milliards en 2008. Les produits agricoles constituent 30% du total des importations du pays

et la volatilité des prix mondiaux font peser de grandes incertitudes sur les montants de la facture alimentaire à allouer chaque année.

Ainsi, le développement du secteur agricole et agroalimentaire s'avère un enjeu majeur pour l'Algérie aux niveaux économique, politique et social. Une telle progression dans la dépendance externe du système alimentaire algérien, pose inévitablement la question de la sécurité alimentaire dans le pays à moyen et long termes. Elle constitue un facteur de vulnérabilité au sens où elle expose l'Algérie à la nécessité d'approvisionnements extérieurs réguliers, au risque de pénurie et de fluctuations du marché et au risque de difficulté d'accès à la ration de base pour les populations, notamment celles à faible pouvoir d'achat. L'offre mondiale sera-t-elle toujours suffisante, pour combler les déficits et le sera-t-elle à des prix compatibles avec les moyens de paiement des pays importateurs dont l'Algérie, ou des pouvoirs d'achat des populations ? La sécurité alimentaire pose également à l'Algérie, la question agricole dans toutes ses dimensions. Elle est intimement liée à des contraintes naturelles - rareté des ressources en eau et en sol -, à la configuration des structures agricoles où prédominent les petites exploitations, de faible productivité et qui cumulent des déficits technique, humain et organisationnel propre au secteur.

Dans ce cadre, la Politique de renouveau de l'économie agricole et rural (2009/2014) se présente comme une réponse à la problématique de la sécurité alimentaire et ce à travers les nombreux défis qu'elle se propose de relever, notamment ceux liés à la production agricole nationale, à la valorisation des territoires et au renforcement des politiques mise en place. De la

même manière, la stratégie industrielle élaborée porte un intérêt particulier au secteur agroalimentaire à travers la mise à niveau technologique des entreprises, l'institution des mécanismes de concertation intersectorielle et l'engagement d'une démarche de valorisation des matières premières nationales et leur industrialisation.

Jusqu'à l'échéance théorique de 2030-2040, les recettes générées par les exportations de pétrole et de gaz assureront, comme elles le font aujourd'hui, le paiement de la facture alimentaire. Au-delà, le futur alimentaire est incertain, si, d'ici là, ne se mettent pas en place des solutions alternatives fondées sur la création de valeur ajoutée, sur les productions et les services exportables, substituables aux hydrocarbures. De quelle stratégie disposons-nous pour faire face au défi d'une sécurité alimentaire combinant une production nationale dynamique, valorisant des avantages comparatifs du pays, une politique d'importations agroalimentaires maîtrisées et une nouvelle forme de gouvernance.

Une véritable politique cohérente sur la sécurité alimentaire doit être réfléchie et mise en œuvre avec des réponses concrètes aux problématiques et défis de l'heure particulièrement la régulation du marché agricole national et l'approvisionnement durable. Autant de thèmes qui interpellent les politiques et qui seront abordés par les différents experts qui tenteront d'identifier des pistes de réflexion et d'action et contribuer ainsi à la mise en œuvre d'une politique nationale sur la sécurité alimentaire.

CENTRE DES CONVENTIONS MOHAMED-BENAHMED D'ORAN SALON INTERNATIONAL DE LA CONSTRUCTION À ORAN

Quatrième Salon international de la construction

Le CCO accueille depuis dimanche dernier la 4^e édition du Salon international de la construction, des travaux publics et de l'hydraulique qui regroupe une centaine d'entreprises algériennes et étrangères. Une centaine de sociétés ont confirmé leur participation à cet événement intitulé "Oran expo" et dédié à divers segments du secteur BTPH, a indiqué à l'APS le directeur du Salon, Ali Farrah. 7 grands domaines d'activité seront représentés dans ce cadre, à savoir "le gros œuvre", "la menuiserie et fer-

meture", "la finition et décoration", "le matériel et outillage", "les services aux entreprises", "la gestion durable des bâtiments et infrastructures" et "l'hydraulique", a-t-il précisé. Le responsable du Salon a également rappelé que les entreprises étrangères attendues à cette occasion viennent de différents pays dont l'Espagne, la France, le Portugal et la Roumanie. Cette manifestation permettra également aux services compétents de la wilaya hôte d'exposer les grandes lignes du programme de modernisation de la capitale de l'Ouest algérien. Le projet de réalisation de la

Nouvelle-Ville d'Oran (El-Djadida), près de Oued Tlélat, prévoit la construction de 100.000 logements, a souligné M. Farrah en évoquant aussi la réhabilitation du vieux bâti ciblant 600 immeubles. 5.000 visiteurs professionnels sont escomptés durant cette manifestation organisée par les agences événementielles "GM Events" et Global Events Algérie" en partenariat avec l'Agence nationale de développement de l'investissement (Andi, Algérie) et la Chambre de commerce et d'industrie Marseille Provence (CCIMP, France. R. E.

CRISE BUDGÉTAIRE AUX USA

Les matières premières dopées par la résolution temporaire

La résolution, bien que temporaire, de la crise budgétaire aux Etats-Unis soutenaient les cours des matières premières la semaine dernière sur les principaux marchés mondiaux. En dépit de l'accord trouvé in extremis mercredi pour éviter un défaut de paiement de la première économie mondiale, les détenteurs internationaux de réserves de dollars pourraient commencer à envisager des programmes de diversification à long terme vers d'autres devises ou (vers) l'or au détriment du dollar", précisent les analystes.

Les cours du pétrole se maintenaient en hausse la semaine dernière portés par l'accélération de la croissance chinoise au troisième trimestre et la faiblesse d'un dollar pénalisé par les conséquences de la crise budgétaire américaine. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre valait 109,65 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, contre 111,05 dollars une semaine plus tôt. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de "light sweet crude" (WTI) pour livraison en novembre valait 101,04 dollars contre 101,71 dollars le vendredi précédent. Les cours du sucre et du cacao ont poursuivi leur hausse, marquant de nouveaux plus hauts depuis respectivement deux ans et neuf mois, propulsé par une demande mondiale en hausse tandis que le café se languissait, toujours plombé par une offre pléthorique. A Londres, la tonne de sucre blanc pour livraison en décembre valait 507 dollars, contre 507,20 dollars le vendredi précédent. A New York, la livre de sucre brut pour livraison en mars 2014 valait 18,97 cents, contre 18,78 cents sept jours auparavant. A Londres, la tonne de robusta pour livraison en janvier valait 1.638 dollars, contre 1.723 dollars pour le contrat de novembre le vendredi précédent. A New York, la livre d'arabica pour livraison en décembre valait 114,60 cents, contre 114,90 cents sept jours auparavant. Sur le Liffe de Londres, la tonne de cacao pour livraison en décembre valait 1.763 livres sterling vendredi, contre 1.773 livres sterling le vendredi précédent. Sur le NYBoT-ICE à New York, la tonne pour livraison en décembre valait 2.759 dollars, contre 2.734 dollars sept jours plus tôt. Plongé dans l'incertitude liée à la paralysie de l'Etat américain, le marché des denrées agricoles a avancé à l'aveuglette cette semaine, mais le maïs, le soja et le blé ont tous trois vu leur prix augmenter. Le boisseau de blé pour la même échéance a fini vendredi à 7,0575



dollars contre 6,9225 dollars vendredi dernier (+1,95%). Le boisseau de maïs (environ 25 kg) pour livraison en décembre, le contrat de référence sur le marché, a terminé à 4,4150 dollars vendredi contre 4,3325 dollars en fin de semaine dernière (+1,90%). Le boisseau de soja pour livraison en novembre, le contrat le plus échangé, s'est établi à 12,9125 dollars cette semaine contre 12,6675 dollars il y a une semaine (+1,93%). L'or et l'argent ont terminé la semaine en fanfare, dopés par la chute du dollar qui a suivi la conclusion in extremis mercredi d'un accord évitant un défaut de paiement des Etats-Unis. Le

métal jaune avait pourtant mal commencé la semaine, dégringolant mardi à son plus bas en trois mois, à 1.251,84 dollars l'once, pénalisé par les espoirs d'une résolution de la crise aux Etats-Unis. de base échangés sur le London Metal Exchange (LME) ont globalement terminé la semaine en hausse, grâce à une bonne croissance chinoise

et à la résolution temporaire de la crise budgétaire aux Etats-Unis. La Chine, de loin le plus gros consommateur mondial de métaux industriels, a vu son économie croître de 7,8% au troisième trimestre sur un an, sa première accélération après deux

trimestres de ralentissement, a annoncé le gouvernement chinois vendredi. Sur le LME, la tonne de cuivre pour livraison dans trois mois s'échangeait à 7.273 dollars vendredi, contre 7.167,75 dollars le vendredi précédent, l'aluminium valait 1.855 dollars la tonne, contre 1.886 dollars, le plomb valait 2.185 dollars la tonne, contre 2.097,25 dollars, l'étain valait 23.000 dollars la tonne, contre 23.345 dollars, le nickel valait 14.195 dollars la tonne, contre 13.840 dollars et le zinc valait 1945,50 dollars la tonne, contre 1.912,50 dollars.

APS

SOUTENUS PAR LA CROISSANCE CHINOISE

Le pétrole termine en hausse à Londres et à New York

Les cours du pétrole terminaient la semaine en hausse à Londres et à New York, soutenus par l'accélération de la croissance chinoise au 3^e trimestre un dollar plombé par les conséquences de la crise budgétaire américaine. A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre a clôturé à 109,94 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE), en hausse de 83 cents par rapport à la clôture de jeudi. Le baril de "light sweet crude" (WTI) pour livraison en novembre a clôturé

en hausse de 14 cents sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), à 100,81 dollars. L'accélération de la croissance chinoise au 3^e trimestre a soutenu les cours du brut vendredi en l'absence de nouvelles informations sur l'offre, indiquait un analyste. La croissance de l'économie chinoise s'est établie à 7,8% au 3^e trimestre 2013, marquant sa première accélération après deux trimestres de ralentissement, a annoncé vendredi le gouvernement chinois. Or la Chine est le deuxième consommateur d'or noir derrière les Etats-Unis

et le premier importateur au monde. De plus, les prix du pétrole étaient portés par "l'idée que la Fed (Réserve fédérale américaine) repoussera la diminution de son programme de rachat d'actifs à cause de l'incertitude entourant l'économie américaine après la dispute budgétaire", a expliqué un autre expert.

Ces mesures d'aide ont tendance à affaiblir le dollar et à alimenter l'appétit pour les actifs à risque, deux éléments qui jouent en faveur du pétrole. La hausse des prix du pétrole était toutefois contenue par l'im-

pact des turbulences budgétaires aux Etats-Unis, malgré l'accord temporaire conclu mercredi. D'une part, les investisseurs craignent l'impact de près de trois semaines de paralysie d'une partie de l'Etat fédéral sur la croissance des Etats-Unis, premier consommateur mondial de brut. D'autre part, la paralysie a empêché le département américain à l'Energie (DoE) de publier ses statistiques officielles sur le niveau des stocks pétroliers aux Etats-Unis.

APS

AUJOURD'HUI À 12H18 PM / RÉSIDENCE D'ARTISTES À TOUDJA (BEJAIA)

Dédiée à la problématique de l'eau dans la région

Pas moins de 20 créateurs, dont des plasticiens, des sculpteurs et des photographes professionnels, ont participé à une résidence d'artistes, initiée par l'association universitaire Gehimab (Groupe d'étude d'histoire et de mathématiques de Bejaia) et l'association "Rivage" de Marseille (France).

PAR IDIR AMMOUR

Cette résidence ouverte samedi dernier au musée de l'eau de Toudja, située à 30 km à l'Ouest de Béjaïa, avec l'objectif d'y réaliser, en cinq jours, une œuvre commune dédiée à la problématique de l'eau dans la région éponyme. Ainsi, cette initiative, entend, en effet, offrir un espace temporaire et privilégié de création à un groupe d'artistes, "conviés à y échanger et confronter leur expérience dans leurs domaines respectifs, mais aussi à conduire et réaliser un projet commun, dont la substance reste l'eau de Toudja et ses implications socio-économiques et touristiques", a indiqué le président de Gehimab, Djamil Aissani.

"L'objectif est de faire de Toudja une destination privilégiée pour les artistes de tous bords", a-t-il souligné, indiquant que pour ce faire, il est prévu, en concertation avec le ministère de la Culture, l'institution d'une bourse d'étude annuelle pour encourager les jeunes artistes à venir y séjourner et créer une œuvre originale. En avril dernier, une expérience de cette nature (séjour) a déjà été éprouvée avec bonheur par des photographes professionnels qui, au bout de leur activité, ont dû publier un livre prenant sur la région de Toudja, et ce qui est appelé "Le Chemin de l'eau", un parcours conçu par les Romains, au prix d'un système hautement ingénieux, pour alimenter, depuis Toudja, la ville de Bejaia, sur une distance de plus de 50 km. L'ouvrage hydraulique, en partie sur pied,



suscite de plus en plus de curiosité scientifique et touristique et se prédestine à devenir le poumon d'une activité touristique de choix, grâce à la réhabilitation prévue de tout son circuit, ponctué par des étapes de découvertes, mêlant à la fois, les panoramas de la région que d'aucuns considèrent uniques, les sites archéologiques, notamment la ville romaine de Tiklat, et les repères historiques, notamment ceux en rapport avec la guerre de Libération et qui font la joliesse et l'attractivité de l'espace.

Aussi, la présence dense d'artistes de talent sur les lieux ne peut que magnifier cette image de carte postale, que nombre d'écrivains et d'érudits ont déjà louée. Le plus connu, étant l'archiduc d'Autriche, Louis de Habsbourg (1897) qui, au détour d'un séjour accidentel, s'est entiché de la beauté des lieux, estimant "qu'au printemps, la région de Toudja est un véritable

paradis pour les artistes." En fait, l'occasion de cette résidence a été saisie opportunément pour "re-braquer" les regards sur tout ce qui fait la notoriété de Bejaia en tant que carrefour de civilisation à travers les âges.

Pas moins de cinq expositions ont été programmées dans ce cadre, chacune se chargeant de remettre au goût du jour un pan spécifique de son histoire. Ainsi en est le cas de l'exposition de peinture, dressée à la galerie Emile-Aubry, à La Casbah, et qui présente une série de toiles d'importance, notamment les œuvres de l'artiste éponyme et de Fragonard. C'est le cas également de l'exposition dédiée à la maison de la culture, au séjour de Louis Habsbourg à Béjaïa, dont le parcours a été reconstitué, ou celle reconstituant les iconographies anciennes. Cinq manifestations de cette nature ont été inaugurées, en cette occasion, pour permettre au grand

public de replonger dans l'histoire glorieuse de la ville et de ses environs. I. A.

**LA MAISON D'ENCHÈRES
HENRY ALDRIDGE & SON
ANGLETERRE**

**Le violon du Titanic
adjudgé pour plus
d'un million d'euros**

Malgré son état médiocre, le violon en bois de rose du chef d'orchestre du Titanic a été vendu aux enchères, samedi dernier, pour un montant record de 900 000 livres (1,063 million d'euros). Il était estimé au mieux à 300 000 livres (354 400 euros), a annoncé la maison d'enchères Henry Aldridge & Son, située dans le sud-ouest de l'Angleterre. Cette vente constitue un record pour un objet du Titanic. Pourtant, l'état de l'instrument reflétait "sa vie mouvementée, avec des signes de restauration et de grandes fissures sur le corps du violon", selon la maison d'enchères. Il appartenait à Wallace Hartley, chef de la petite formation instrumentale du Titanic qui s'était illustrée en jouant jusqu'à ce que le bateau sombre dans l'Atlantique en avril 1912. Il lui avait été offert par sa fiancée, Maria Robinson, et arbore une petite plaque en argent sur laquelle on peut encore lire : "Pour Wallys, à l'occasion de nos fiançailles. Maria". Le précédent record était détenu par un plan du navire de près de 10 mètres de large qui avait été utilisé lors de l'enquête après le naufrage de 1912 et s'était vendu, il y a deux ans, pour 220.000 livres (259 900 euros).

CINQUIÈME ÉDITION DU FESTIVAL CULTUREL MAGHRÉBIN
DE MUSIQUE ANDALOUSE

A vos qu'çids

Le festival culturel maghrébin de musique andalouse revient cette année à Koléa dans sa cinquième édition avec, dans son écrin, de nombreuses nouveautés qui ne manqueront assurément pas de charmer les centaines de mélomanes de toute la région centre du pays et même au-delà qui se déplaceront pour assister à ce rendez-vous désormais bien ancré dans l'agenda national culturel et artistique.

La toute maison de la culture de la wilaya de Tipasa (Docteur Ahmed-Aroua), sise à Koléa, qui peut contenir jusqu'à 750 personnes, est bien équipée, accueillera donc quatre pays méditerranéens, qui ont confirmé déjà leur participation aux côtés

de l'Algérie à carrefour musical de musique andalouse qui sera organisée du 24 au 30 octobre dans la ville de Koléa (Tipasa), a-t-on appris samedi de la commissaire de cette manifestation. Outre l'Algérie, la Tunisie sera représentée par la troupe "Al Azifaat", le Maroc y marquera sa présence à travers les chanteurs Abderrahim Abdelmoumen et Mohamed Badjdoub, l'Espagne prendra part avec une troupe spécialisée dans le flamenco et enfin le Portugal signera sa présence avec la troupe "Kaman". Quant à l'Algérie, elle sera représentée par une pléiade d'artistes dont Sid Ali Benguergoura (Blida), Anouar (Tlemcen), Nadia Benyoucef (Alger),

Abbas Righi (Constantine) et autres représentant les trois écoles de la musique andalouse, à savoir celle du "malouf" (Constantine), de "sanaa" (Alger) et d' "el ghermati" (Ouest algérien). Tipasa prendra part à ce festival à travers son orchestre modèle. Et pour gratifier des personnalités artistiques ayant contribué à la sauvegarde de ce patrimoine culturel, le commissariat, tient à rendre hommage cette fois-ci, à Mohamed Basri et Fadila Dziria, icône de la chanson algéroise. Pour rappel, la précédente édition, le commissariat du festival avait rendu hommage à Dahmane Ben Achour qui était un digne ambassadeur de ce genre musical.

JAMBES LOURDES

Traiter d'abord l'insuffisance veineuse

Jambes lourdes est synonyme de sensation désagréable mais les médecins vont plus loin et accusent le système veineux de ne pas assurer son rôle. Le sang est propulsé par le cœur pour irriguer et oxygéner les différentes parties périphériques du corps. Lorsque l'oxygène du sang est libéré au niveau des différents tissus, les veines se chargent de ramener le sang vers le cœur et les poumons. C'est le retour veineux.

L'action de la plante des pieds et de la voûte plantaire lors de la marche facilite la remontée du sang des pieds vers le cœur, sous l'action du muscle du mollet,

Lors de la contraction du muscle du mollet, les veines sont comprimées pour ramener le sang vers le haut. En même temps, les petites valvules s'ouvrent pour faciliter ce retour veineux.

Lorsque ces facteurs sont perturbés et demeurent inefficaces, le sang stagne au niveau des veines des jambes ; le retour veineux du pied vers le cœur n'est donc pas assuré. C'est l'insuffisance veineuse pouvant mener à une phlébite.

Traitement d'une phlébite ?

Le premier traitement préconisé est la prise d'anticoagulants (héparine ou anti-vitamines K) durant quelques mois. Les formes injectables sont parfois préconisées en début de traitement, pour être relayées par des prises orales. L'utilisation de ces types de médicaments nécessite cependant une surveillance médicale et biologique très stricte.

Le traitement peut durer de quelques semaines mais peut être à vie.

Lors de la prise de ces médicaments, les risques d'hémorragies sont élevés.

Ainsi, dans le quotidien, il est conseillé de ne pas se séparer de

son ordonnance médicale mentionnant la prise de ces médicaments. Le patient et ses proches doivent être informés sur les modalités de prise. Toute automédication est interdite afin d'éviter les interactions médicamenteuses. Il est également conseillé d'éviter toute activité pouvant entraîner des blessures ou saignements. Pendant et après le traitement, l'arrêt du tabac est obligatoire.

Comment prévenir une phlébite ?

Le meilleur moyen de prévenir l'apparition de phlébite repose sur l'éviction de certains facteurs qui pourraient causer le développement de caillot sanguin :

Encourager le lever précoce après une chirurgie ou un accouchement, Prévenir la stagnation du sang veineux en évitant

l'immobilisation prolongée et autant que possible, en stimulant les contractions musculaires des membres inférieurs. La surélévation des jambes constitue également un geste important dans la

prévention, Prévenir les complications dès l'apparition d'une insuffisance veineuse : bas de contention, douche froide de la jambe, sport et exercices physiques appropriés, ... Certains anticoagulants sont parfois utilisés à titre de prévention. Seul le médecin peut en évaluer la nécessité.



ACIDES GRAS "OMEGA-3"

Pas si bénéfiques ?



Selon une compilation de résultats d'études américaines, la complémentation en oméga-3 ne serait pas liée à une réduction du risque d'accident cardiovasculaire grave ou de toutes causes de mortalité. Les acides gras, connus sous le nom d'oméga-3, pourraient ne pas être aussi bénéfiques que l'on ne le croit pour

la santé. Des travaux parus dans le *Journal of the American Medical Association* (Jama) tendent en effet à prouver que la consommation d'oméga-3 ne serait pas liée à une réduction du risque d'accident cardiovasculaire grave ou de toutes causes de mortalité.

En effet, selon l'étude, sur les 68.680 participants recen-

sés, 7.044 décès ont été enregistrés dont 3.993 à la suite d'une crise cardiaque et 1.490 d'un accident vasculaire cérébral. Pour le docteur Evangelos Rizos de l'hôpital universitaire de Ioannina en Grèce, principal auteur de ces travaux, les analyses n'indiquent ainsi aucun lien statistiquement significatif entre toutes causes de mortalité et des compléments d'oméga-3 dérivé de poissons. "Nos résultats ne justifient pas le recours aux oméga-3 dans la pratique clinique quotidienne ou comme recommandation en complément alimentaire", ajoute le chercheur.

Pourtant, les principales sociétés médicales recommandent de prendre des oméga-3, soit en complément alimentaire ou par le biais d'un régime alimentaire, chez les patients ayant subi un infarctus. De même, la "Food and Drug Administration" a décidé d'approuver ces acides gras comme un des agents pour réduire le mauvais cholestérol chez des personnes souffrant d'hypertriglycéridémie tandis que l'agence européenne de réglementation des médicaments les a autorisés pour réduire le risque cardiovasculaire.

Toutefois, "les acides gras oméga-3 ont été recommandés ou réfutés pour prévenir des accidents cardiovasculaires sur la foi des résultats d'essais cliniques randomisés" (c'est-à-dire pris au hasard), relèvent les auteurs de l'étude. Selon eux, les oméga-3 permettraient en fait de prévenir des troubles importants du rythme cardiaque et limiteraient la tension artérielle en abaissant les niveaux de mauvais cholestérol. Néanmoins, le mécanisme d'un tel effet reste encore flou malgré de nombreuses recherches menées sur le sujet.

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1, 8^E JOURNÉE

L'Entente toujours leader

L'ES Sétif a préservé sa position de leader du championnat de Ligue 1 après le nul ramené de Tizi-Ouzou face à la JS Kabylie (1-1) dans le match au sommet de la 8^e journée, disputé avant-hier samedi.

PAR MOURAD SALHI

Le big match de cette nouvelle journée du championnat de Ligue 1, entre le leader, l'ES Sétif et son concurrent direct la JS Kabylie, n'a pas connu de vainqueur. C'est vrai que le point du match nul est bon à prendre, mais les Kabyles qui ont dominé les débats de bout en bout auraient pu glaner la totalité des points qui ont été mis en jeu sur leur pelouse. Ce rendez-vous de Tizi-Ouzou a tenu toute ses promesses et a permis surtout aux gars de Aïn Fouara d'enregistrer un précieux point et préserver du coup sa position de leader. Les hommes du nouvel entraîneur Christian Lang pensaient tenir le gain du match après l'ouverture du score sur un but contre son camp de Remache à la 75^e minute, mais c'était sans compter sur l'abnégation des Canaris qui ont réussi à égaliser à l'ultime minute de la partie par le Camerounais Albert Eboossé dont c'est le 4^e but de la saison et 2^e à domicile. Désormais un seul point sépare le leader l'ES Sétif du nouveau dauphin le CS Constantine, qui a souffert le martyr pour glaner les trois points de la victoire contre le nouveau promu le CRB Aïn Fekroun (2-1). Le mérite revient au remplaçant Sameur, auteur d'un doublé aux toutes der-



nières minutes de la partie. La bonne affaire de cette huitième journée est à mettre à l'actif du MC Alger, qui a renoué avec le succès en battant le RC Arbaâ, l'équipe surprise de ce début de saison. Une victoire qui permet aux Algérois de se hisser à la quatrième place au classement général avec 14 points, soit à trois unités seulement du leader. De son côté, l'ASO Chlef qui restait sur un match nul à domicile contre la JS Kabylie est allé battre le CAB Bordj Bou-Arredj où rien ne va plus cette saison. Les hommes de Meziane Ighil grimpent à la sixième place au classement en compagnie de la JS Saoura, large vainqueur du MC Oran (3-1) et l'USM Alger est battue par le MCE Eulma dont c'est le premier succès de la saison sur sa pelouse. L'autre bonne affaire de la journée est l'œuvre de l'USM Harrach qui s'est impo-

sée à domicile contre la JSM Béjaïa (3-0). Une victoire qui permet aux hommes de Boualem Charef de poursuivre leur progression en remportant leur troisième victoire de suite. En revanche, la JSM Béjaïa qui a enregistré la venue du nouvel entraîneur Kamel Djabour, n'a pas pu provoquer le dé clic et s'enfoncé un peu plus dans la crise. Le MO Béjaïa, auteur d'une deuxième victoire de la saison à domicile, contre le CR Belouizdad, devance au classement général son rival de toujours et son prochain adversaire lors de la 9^e journée, la JSM Bejaia. Le rendez-vous de la Soummam entre le MO Béjaïa et la JSM Béjaïa s'annonce donc explosif.

M. S.

LES DROITS DE RETRANSMISSION DE LIGUE FIXÉS À 400 MILLIONS DA

La performance des clubs seul critère retenu

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

La Fédération algérienne de football vient de prendre la décision de consacrer le principe de la performance pour les droits de retransmissions du championnat de Ligue 1. Les droits TV ont été d'ailleurs revus à la hausse à raison de 400 millions DA selon le communiqué de la FAF, soit une augmentation de près de la moitié par rapport à l'année précédente. La fédération précise « qu'une partie de ces avoirs sera répartie équitablement et une autre selon le classement des clubs ». En d'autres termes, ce sont les clubs en tête de classement qui bénéficieront des largesses de la diffusion des rencontres suivies des autres clubs qui se positionnent dans la deuxième et la troisième places. Cette façon de faire risque de mettre K.-O. les autres clubs qui dans la phase aller sont soit au milieu de classement soit en bas du tableau. Ces derniers n'auraient donc pas droit à l'antenne selon la décision de la FAF surtout les clubs qui viennent d'accéder nouvellement en Ligue 1. On ne peut que s'interroger par quels critères peut-on parler de clubs performants ? Est-ce le classement ou le nombre de buts inscrits durant la phase aller ou retour ? Il est évident que les réponses sont multiples selon le bon vouloir des autorités sportives. Les autres clubs, moins huppés que les autres équipes de stars pourraient réagir à maniè-



re de les exclure d'un championnat qui ne se fait pas uniquement avec 2 ou 3 clubs. La deuxième interrogation a trait à la « distribution équitable de ces droits ». On sait que le premier bénéficiaire de ces droits de retransmission est la l'ENTV et ses chaînes annexes. Pourquoi les autres chaînes privées qui ont les mêmes droits que la TV nationale ont été écartées de soumissionner au contrat de la diffusion des matchs ? A coup sûr que ces contrats vont rapporter gros à la loterie vu la panoplie des sponsors des équipes et les

contrats publicitaires à coup de milliards qui vont se négocier au profit d'une seule chaîne de télévision. D'ailleurs la FAF n'a, à aucun moment, publié les bilans sur les contrats publicitaires avec les clubs estimant que seuls les clubs peuvent communiquer ces chiffres. L'argent qui coule à flots pour certains clubs n'est pas le seul atout pour être performant. Ailleurs, de petits clubs font la surprise avec la révélation de grands talents où les télévisions diffusent parfois l'intégralité des rencontres.

F. A.

SITUATION DES STADES

La commission technique inspecte les infrastructures

La Fédération algérienne de football (FAF) a regretté la situation dans laquelle se trouvent certains stades et a instruit la commission d'audit technique à l'effet de procéder à une nouvelle visite des infrastructures sportives, selon un communiqué du bureau fédéral publié dimanche. Ce dernier a déploré samedi, lors de sa réunion au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), que "certaines rencontres du championnat de football professionnel se déroulent encore dans des stades dépourvus de moyens nécessaires et reflètent une image désagréable de nos championnats, malgré les engagements pris par leurs responsables, mais qui n'ont pas été respectés". Ainsi, la commission d'audit technique des stades, "sur instruction du bureau fédéral, procédera incessamment à une nouvelle visite des stades concernés et prendra les mesures qui s'imposent et si nécessaire le déclassement du stade des rencontres de football professionnel".

CONTENTIEUX FINANCIERS CLUBS/JOUEURS

La FAF appelle à un règlement "urgent" des litiges

La Fédération algérienne de football (FAF) a appelé les clubs à apurer en "urgence" leurs contentieux financiers avec certains de leurs joueurs, rappelant le délai du 30 novembre pour le règlement définitif des litiges, selon le communiqué du bureau fédéral publié dimanche.

Pour l'instance fédérale, cette situation "discrédite l'image des clubs algériens et porte atteinte à leur solvabilité". "Il est important pour les clubs de consentir l'effort nécessaire en matière de gestion financière de leurs structures et notamment de la maîtrise de la masse salariale qui s'avère une source d'endettement. L'importance des salaires fixés par certains clubs a entraîné leur incapacité à honorer leurs engagements contractuels vis-à-vis des joueurs", a expliqué le bureau fédéral de la FAF lors de sa réunion de samedi à Sidi Moussa (Alger). La Fédération algérienne a rappelé que les clubs qui n'auront pas réglé leur contentieux sont d'"ores et déjà interdits de recrutement durant la deuxième période d'enregistrement", sans parler des "sanctions qui seront prononcées par la commission de discipline et qui peuvent aller jusqu'à la défalcation de points".

La Faf approuve le retour de la Supercoupe

La Supercoupe d'Algérie fera son retour cette saison avec la programmation de la rencontre mettant aux prises l'ES Sétif, championne d'Algérie en titre, et l'USM Alger, vainqueur de la Coupe d'Algérie, a indiqué dimanche la Fédération algérienne de football sur son site internet officiel. Le bureau fédéral, réuni samedi en session ordinaire à Alger, a approuvé la programmation de cette rencontre qui sera "soutenue par un nouveau sponsor", a ajouté le communiqué de la FAF, mais sans préciser la date du match ni le stade appelé à l'abriter. La Supercoupe est une compétition placée sous l'égide de la FAF et créée en 1991. Elle concerne le détenteur du championnat et celui de la Coupe d'Algérie, elle n'a plus été organisée depuis 2007, date de la finale MC Alger- ES Sétif (victoire du Doyen 4-0) au stade 5-Juillet.



Offres d'emplois

date	Titre	Organisme	Région
09-10-2013	Résponsable atelier conditionnement Pour ce poste basé à Alger, nous souhaitons rencontrer des candidats, hommes, résidents à Alger, âgés entre 28 et 35 ans, motivés et disponibles.	Société privée	ALGER
08-10-2013	Commis de Salle - Ain Temouchent - Pour participer à la mise en place de la salle de restauration et au dressage du couvert, Hilton Algérie recrute des Commis de Salle sur la région d'Ain Temouchent.	HILTON	ALGER
08-10-2013	Night Manager Hilton Algérie recrute un Night Manager pour veiller à ce qu'il y ait une parfaite continuité de qualité de service entre la journée et la nuit.	HILTON	ALGER
08-10-2013	Représentants Commerciaux SARL RESCOM recrute des Représentants Commerciaux pour assurer la prospection clientèle, la prise de commandes et le suivi des livraisons	SARL RESCOM	ALGER
08-10-2013	Hôtesse RedBull Wings Nous recherchons de nouvelles collaboratrices, enthousiastes et pleines d'énergie -dans le corps et l'esprit- prêtes à montrer une performance exceptionnelle pour une marque exceptionnelle	Eurl GOMAK	ALGER
08-10-2013	Chef de Département Technique - Béjaia - L'Algérienne des Assurances 2a Recrute un Chef de Département Technique pour sa Délégation Régionale à Béjaia	Assurance 2A	BEJAIA
08-10-2013	Responsable Qualité et Hygiène Importante société privée recrute un Responsable Qualité et Hygiène pour identifier et analyser les points de non-Qualité (défauts, non-respect des délais, mauvaise organisation...) et proposer des actions correctives et préventives.	Société privée	ALGER
08-10-2013	Chef de Département Technique - Annaba - L'Algérienne des Assurances 2a Recrute un Chef de Département Technique pour sa Délégation Régionale à Annaba	Assurance 2A	ANNABA
08-10-2013	Chef de Département moyens généraux Assurance 2A recrute un Chef de Département moyens généraux pour assurer la gestion des investissements et du patrimoine	Assurance 2A	ALGER
07-10-2013	Responsable RH Pour participer à la définition et à la mise en place de la stratégie de recrutement en fonction des objectifs de l'entreprise, nous recrutons un Responsable RH	Important Groupe Agroalimentaire	ALGER
07-10-2013	Superviseur des ventes - Territoire national - Important Groupe Agroalimentaire recrute un superviseur des ventes sur tout le Territoire national pour contribuer à l'élaboration du Plan d'Action Commerciale, à la planification et à la mise en œuvre de ces actions	Important Groupe Agroalimentaire	ALGER
07-10-2013	Chef de zone - Territoire national - Nous recrutons un Chef de zone sur tout le Territoire national pour accompagner ponctuellement la force de vente afin de favoriser la mise en œuvre des actions commerciales et promotionnelles	Important Groupe Agroalimentaire	ALGER

Comment répondre à nos annonces

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

www.emploiartner.com

Tel : 021 680 296/021 687 086

Fax : 021 298 595

ETUDE NOTARIALE DE BEN AKNOUN
Code 3124
Maître MERABET NABILA
64 CITÉ DES MOUDJAHIDDINE

"ALD AUTOMOTIVE ALGÉRIE SPA"
Capital 113 820 000 DA
Siège social : Plateau des Annassers, BP 891 NSD
Kouba 16050-Alger

DÉPÔT D'UN PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 20/09/2013

Aux termes d'un acte établi en l'étude le 13/10/2013 enregistré, portant dépôt d'un procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de ladite société, tenue en date du 20/09/2013 qui comprend :

- 1-Rectification du numéro de la boîte postale de la nouvelle adresse du siège social validé par le CA du 31/05/2013 : Plateau des annassers BP 891 NSD Kouba Alger
- 2-Rectification de l'adresse du siège social de l'établissement principal et affectation de l'adresse pour l'établissement secondaire de ladite société
- 3-Validation de la nomination du nouveau commissaire aux comptes de ladite société
- 4-Formalités de dépôt et d'enregistrement.

Le dépôt légal auprès du Centre national du Registre de commerce sera effectué.

Pour avis, le notaire

Midi Libre n° 2007 | Lundi 21 octobre 2013 - 403/13

ETUDE NOTARIALE DE BEN AKNOUN
Code 3124
Maître MERABET NABILA
64 CITÉ DES MOUDJAHIDDINE

"ALD AUTOMOTIVE ALGÉRIE SPA"
CAPITAL 113 820 000 DA
Siège social : Plateau des Annassers, BP 891 NSD
Kouba 16050 Alger

DÉPÔT D'UN PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 20/09/2013

Aux termes d'un acte établi en l'étude le 13/10/2013, enregistré, portant dépôt d'un procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire de ladite société, tenue en date du 20/09/2013 portant les résolutions suivantes :

- 1-Désignation du nouveau commissaire aux comptes de ladite société
- 2-Rectification de valeurs d'affectation des résultats de l'exercice clos au 31/12/2012
- 3-Approbation de la distribution des dividendes aux actionnaires au titre de l'exercice 2012
- 4-Formalités de dépôt et d'enregistrement.

Le dépôt légal auprès du Centre national du Registre de commerce sera effectué.

Pour avis, le notaire

Midi Libre n° 2007 | Lundi 21 octobre 2013 - 402/13

ملب التوقيف الأستاذة : بهلولي سهام موهلة بيهدي امجد ، شارع رقم 06 بيطون اودان - الجزائر
رفان حوروي

يوجب عقد زواج حوروي بهلولي امجد و مبعات حوروي بكتبا تاريخ : 02 / 10 / 2013 ، مسجل في اوله ، ومن السيد زويدي فؤاد الكثر فؤاد الكثر في نفس بيلايو 02 شارع 06 رقم 15 الكليوس (الجزائر) ، التمييز والصفات المخصصة للمراسمة تنطبق المشمل في مؤسسة الدفن الصناعي رفان حوروي ، وذلك لضمان قرين اجلي فؤاد ، وذلك بطرقة الاولى لفئة بنك التنمية المحلية (BNA) وكافة بنود مرف 150 ، مقابل قرين فؤاد ، 1.360.367 دج ، بكونه فردا 6,75 % ، لمدة ثمانية (08) سنوات بما فيها فترة بداية دفع دفتر (03) سنوات ، وبالدرجة الثانية لفئة وكالة الوطنية لتأمين السحاب (ANSEI) فرع الجزائر حوروي موهلة بيهدي ، مقابل قرين فؤاد فؤاد فؤاد ، 566.481 دج ، لمدة خمس (05) سنوات ابتداء من انتهاء فترة الاحراز والمعددة سنة . تم الادراج القانوني لسنتين من هذا العقد لدى فرع المحلى للمركز الوطني التجاري لولاية الجزائر .
الإعلان الموهلة

Midi Libre n° 2007 | Lundi 21 octobre 2013 - 401/13

ملب التوقيف الأستاذة : بهلولي سهام موهلة بيهدي امجد ، شارع رقم 06 بيطون اودان - الجزائر.
رفان حوروي

يوجب عقد زواج حوروي بهلولي امجد و مبعات حوروي بكتبا تاريخ : 02 / 10 / 2013 ، مسجل في اوله ، ومن هنت السعيدة : حاج صمو طهبة الكثر فؤاد الكثر في نفس بيلايو 03 مصطفي طي واجبة شارع الصنوبر رقم 07 - الجزائر الوسطى، المعداد المخصصة للمراسمة انشطتها المشمل في دور الحضانة وذلك لضمان قرين اجلي فؤاد ، وذلك بالدرجة الاولى لفئة بنك التنمية المحلية (BNA) وكافة بنود مرف 605 ، مقابل قرين فؤاد ، 860.746,93 دج ، بكونه فردا (2/10) % ، وأجل تسديد قرين موهلة بيهدي (08) سنوات من بداية (03) سنوات تأجيل ، وبالدرجة الثانية لفئة الصندوق الوطني للتأمين على البطالة (CNAO) وكافة بنود مقابل قرين فؤاد فؤاد فؤاد ، 856.595,16 دج ، لمدة خمس (05) سنوات ابتداء من تاريخ الاحتمال المشمل الاخير . تم الادراج القانوني لسنتين من هذا العقد لدى فرع المحلى للمركز الوطني التجاري لولاية الجزائر .
الإعلان الموهلة

Midi Libre n° 2007 | Lundi 21 octobre 2013 - 400/13



عيد ميلاد
بمناسبة إطفاء الأميرة الصغيرة بوتقنوشات وصال شمعتها الثالثة تتمنى لها عائلتها و عائلة بعيجي و أمهاسالا داعين المولى عز وجل أن يمد عمرها بالصحة والعافية و يجعل حياتها مليئة بالنجاحات سنة حلوة يافرحة قلبي عقبال 100 سنة إن شاء لله

Cuisine

Boulettes de dinde aux courgettes



Ingrédients

400 g d'escalopes de dinde
3 petites courgettes
1 oignon
80 g de mie de pain
150 g de fromage râpé
1 œuf
10 cl de lait
40 g de beurre
3 c. à soupe d'huile
2 c. à soupe de farine
Sel, poivre.

Préparation

Laver les courgettes, couper les deux extrémités, les râper avec une grille à gros trous. Les faire revenir 8 à 10 min à la poêle dans 2 c. à soupe d'huile avec l'oignon haché. Saler, poivrer.

Mettre la mie de pain à tremper dans le lait. Couper les escalopes de dinde en morceaux. Les passer au hachoir à viande. Ajouter la mie de pain pressée, le fromage, les courgettes tiédies et l'œuf. Saler, poivrer. Façonner des boulettes. Les fariner légèrement.

Chauffer le beurre et 1 c. à soupe d'huile dans une poêle. Faire dorer les boulettes 5 min à feu vif en secouant la poêle dans un mouvement de va et vient. Poursuivre la cuisson 15 min à feu doux en tournant régulièrement les boulettes. Servir chaud avec des courgettes en lamelles cuites à la vapeur et des petites tomates.

Petits pains sucrés à la farine de seigle



Ingrédients

200 g de farine de seigle,
300 g de farine blanche
30 cl d'eau
1 pincée de sel
2 sachets de levure de Boulanger
25 g de sucre
2 c. à soupe d'huile
Des graines de sésame

Préparation

Mélanger, soit au robot ou à la main, une bonne quinzaine de minutes tous les ingrédients en commençant par le sel, sucre, huile, farines, levure et eau sauf les graines de sésame. Laisser pousser la pâte recouverte d'un torchon pendant 45 minutes à température ambiante. Après ce laps de temps, former des petites boules de la grosseur d'une mandarine, les disposer sur la plaque du four huilée et laisser reposer à nouveau. Préchauffer le four à 200°C. Mouiller les dessus des petits pains et recouvrir de graines de sésame. Baisser le four à 160°C et enfourner 20 minutes en plaçant un récipient rempli d'eau sous la plaque de façon à faire de la vapeur.

EXCÈS DE SÉBUM

Traitement naturel anti-peau grasse

La peau grasse est la conséquence d'une production excessive de sébum. Bonne nouvelle, ce sébum hydrate et protège la peau. Ainsi au final la peau des personnes ayant une tendance grasse est mieux protégée et vieillit moins vite.

Masque d'argile verte

L'argile verte reminéralise la peau. Elle absorbe aussi et régularise l'excès de sébum.

Les peaux grasses tirent donc bénéfice d'un masque régulier à base d'argile verte.

Vous pouvez faire vous-même votre masque. Mélangez 3 c. à soupe d'argile verte, une c. à soupe de jus de citron, une c. à soupe de miel. Appliquez 15 minutes puis rincez à l'eau tiède.

Bain au vinaigre

En cas de peau à tendance grasse, pensez à ajouter du vinaigre dans votre bain (versez du vinaigre dans l'eau du bain). Relaxez-vous une quinzaine de minutes avant de vous rincer à l'eau claire.

Soins quotidiens

- Même les peaux grasses doivent être hydratées, mais judicieusement. Hydratez surtout l'extérieur du visage, car l'excès de sébum se situe souvent au centre du visage (front, nez, menton).

- Préférez des crèmes légères, des gels, des lotions. Côté maquillage préférez des fonds de teint fluides, pas trop couvrants.

- Côté ingrédients, privilégiez les acides de fruits, les sels de zinc et l'argile, le kaolin. Ils sont absorbants et matifiants. En revanche, évitez les bases à l'alcool qui augmentent la production de sébum.

Attention au soleil !

Le soleil assèche et tend ainsi à améliorer les peaux grasses. Toutefois cette amé-



lioration est trompeuse et passagère attendu que le soleil tend aussi à épaissir la peau. C'est ainsi qu'au retour des

vacances, une éruption de boutons est probable.

LES RIDEAUX POUR VOTRE MAISON

Bien nettoyer des voilages

Au fil du temps, les beaux voilages blancs que nous accrochons aux fenêtres de notre maison finissent par se salir, et même après un lavage en machine ou à la main, on ne parvient pas à leur redonner le blanc éclatant de leur premier jour. Ils sont ternes et froissés, alors voici comment leur redonner toute leur blancheur et leur procurer, en plus, un beau tomber.

Étapes de réalisation

Commencez par mettre vos voilages dans la machine à laver, et par leur



faire un pré-lavage. Ce cycle court aura pour résultat de retirer la poussière accumulée sur les voilages.

Le pré-lavage terminé, ouvrez le tambour de votre machine, et versez-y une dose de lessive, puis les deux sachets de levure de boulanger. Puis lavez vos voilages, à 30°C au maximum.

La lessive va les laver, la levure de boulanger va leur redonner leur blancheur et leur éclat. Avec ce mélange miracle, vos voilages seront propres, bien blancs et éclatants, et ils se saliront moins vite. La saleté ne s'y incrustera pas, et même sans repassage, ils tomberont comme il faut.

Astuces

L'ortie contre les infections urinaires



Chauffez l'eau à ébullition puis ajoutez cette eau bouillante aux feuilles d'ortie. Laissez infuser une dizaine de minutes. Buvez une tasse plusieurs fois par jour (jusqu'à 8 fois)

Le tilleul pour combattre la fièvre



Si vous avez une fièvre passagère et non significative, prenez une infusion de tilleul. Mais n'hésitez pas à consulter si la fièvre dure plus de deux jours.

Le piment de Cayenne pour le mal de dos



Mélanger à un peu de piment, de farine et un peu d'eau tiède afin d'obtenir une pâte. Mettez dans un linge fin et appliquez sur la partie du dos douloureuse.

Le vinaigre pour calmer les piqûres de méduse



Lorsqu'on se fait piquer par une méduse, ça fait mal et ça brûle. appliquez sur la partie douloureuse du vinaigre, cela est inoffensif et soulage vraiment.

Mots fléchés n°18

arrogante teinturerie	↓	aller en justice pas très courants	↓	germe infectieux assemblés	↓	timon de charrue n'avoue pas	↓	grave danger	↓	mesureront dévoilé	↓	fruits de régime	↓
↓		↓		↓		↓		roncea	→	↓			
situées au dehors adouci	→							poison sanguin	↓				sevérités
↓								fixera bien fonction de curé	→				↓
marchas sans but recueil rigolo	→					faucou commun trou-vaille	→						
↓			réflé-chiraj			vieille colère beaux en peinture	↓			abri de pipelet grosse colline	→		
motif en spirale refléta	→		↓					listes de mets bien éméché	→				
↓				un peu dépassé local du pilote	→			↓		double règle coq de bruyère	→		chiens de chasse
décréteront empruntés	→			↓								vieux plus très grandes	→
↓						honnête escro-queras	→					↓	
très infatué ramenée à la vie	→					droque dure personnel	↓			essai	→		
↓										gracieux	→		
mouvement de la mer	→	venus seuls pertes de mémoire	→					pro-gression molq-bdène	→				pompe
↓		↓				puer intro-duite	→						↓
immensité combla de limon	→				museau de porc teinture brune	→				légumi-neuses	→		
↓					↓					canaris	→		
nation d'Amérique	→	nacré pilier d'angle	→					brise sortie de somme	→				petites terres
↓		↓			repas de caniche renfort de sabot	→		négation	→			plus haut que ré quouffre naturel	→
macérée	→							produit corrosif marque d'infinitif	→				
↓								indice	→				
journée de joie	→							↓		gros mot de bébé	→		
↓					verte Irlande	→				↓		période sombre	→
griffe de vautour	→							fatig-quées	→				

SUDOKU	N°18	SOLUTION SUDOKU	SOLUTIONS MOTS FLECHES 17																																																																																																																																						
		N°17																																																																																																																																							
<table border="1"> <tr><td></td><td></td><td>5</td><td>3</td><td></td><td>1</td></tr> <tr><td></td><td>1</td><td>2</td><td></td><td>6</td><td>3</td></tr> <tr><td>9</td><td></td><td></td><td>8</td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td>3</td><td></td><td>8</td><td>9</td></tr> <tr><td></td><td>2</td><td></td><td></td><td>5</td><td></td></tr> <tr><td>7</td><td>9</td><td>1</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td>7</td><td></td><td>4</td></tr> <tr><td></td><td>4</td><td>7</td><td></td><td>6</td><td>1</td></tr> <tr><td>8</td><td></td><td>9</td><td>4</td><td></td><td></td></tr> </table>			5	3		1		1	2		6	3	9			8					3		8	9		2			5		7	9	1							7		4		4	7		6	1	8		9	4			<table border="1"> <tr><td>6</td><td>7</td><td>4</td><td>2</td><td>3</td><td>8</td><td>9</td><td>1</td><td>5</td></tr> <tr><td>8</td><td>5</td><td>3</td><td>1</td><td>4</td><td>9</td><td>7</td><td>6</td><td>2</td></tr> <tr><td>1</td><td>2</td><td>9</td><td>6</td><td>7</td><td>5</td><td>8</td><td>3</td><td>4</td></tr> <tr><td>5</td><td>9</td><td>1</td><td>7</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td><td>8</td><td>6</td></tr> <tr><td>3</td><td>4</td><td>6</td><td>8</td><td>5</td><td>1</td><td>2</td><td>9</td><td>7</td></tr> <tr><td>7</td><td>8</td><td>2</td><td>9</td><td>6</td><td>4</td><td>1</td><td>5</td><td>3</td></tr> <tr><td>2</td><td>1</td><td>5</td><td>3</td><td>9</td><td>7</td><td>6</td><td>4</td><td>8</td></tr> <tr><td>9</td><td>3</td><td>7</td><td>4</td><td>8</td><td>6</td><td>5</td><td>2</td><td>1</td></tr> <tr><td>4</td><td>6</td><td>8</td><td>5</td><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>7</td><td>9</td></tr> </table>	6	7	4	2	3	8	9	1	5	8	5	3	1	4	9	7	6	2	1	2	9	6	7	5	8	3	4	5	9	1	7	2	3	4	8	6	3	4	6	8	5	1	2	9	7	7	8	2	9	6	4	1	5	3	2	1	5	3	9	7	6	4	8	9	3	7	4	8	6	5	2	1	4	6	8	5	1	2	3	7	9	<ul style="list-style-type: none"> • I • D • A • E • D • V • A INVESTISSEMENT • CAFARDS • FURET PORE • E • ORES • E • RIRA • ARENE • CL GRELINS • ESSORE • ERE • ISOLE • TIR ECARTEES • URINE • TIARES • PRET • N PITIE • SET • VERT • O • SUEES • PESE • UNE • INUTILE • GR • • PILORI • ASILE OTAN • R • MAI • NEF • ENJAMBERENT • U PROUVE • RASERAS • RUSE • CAS • TUBE PAITRA • SEP • SIR • S • ISIS • REG • MA ISOCELES • PELAI • ARES • CIS ELAIT
		5	3		1																																																																																																																																				
	1	2		6	3																																																																																																																																				
9			8																																																																																																																																						
		3		8	9																																																																																																																																				
	2			5																																																																																																																																					
7	9	1																																																																																																																																							
			7		4																																																																																																																																				
	4	7		6	1																																																																																																																																				
8		9	4																																																																																																																																						
6	7	4	2	3	8	9	1	5																																																																																																																																	
8	5	3	1	4	9	7	6	2																																																																																																																																	
1	2	9	6	7	5	8	3	4																																																																																																																																	
5	9	1	7	2	3	4	8	6																																																																																																																																	
3	4	6	8	5	1	2	9	7																																																																																																																																	
7	8	2	9	6	4	1	5	3																																																																																																																																	
2	1	5	3	9	7	6	4	8																																																																																																																																	
9	3	7	4	8	6	5	2	1																																																																																																																																	
4	6	8	5	1	2	3	7	9																																																																																																																																	

Sur Jupiter et Saturne, les rivières de diamants tombent... du ciel

Les diamants sont éternels, annonçait le titre d'un James Bond sorti en 1971.

Il pleuvent également sur Saturne et Jupiter, répondent désormais les scientifiques. Selon eux, des morceaux de diamants flotteraient dans l'hydrogène et l'hélium liquide dans les atmosphères profondes de ces deux planètes. La température extrêmement élevée provoquerait même la fonte des pierres précieuses, les transformant en une sorte de pluie de diamants.

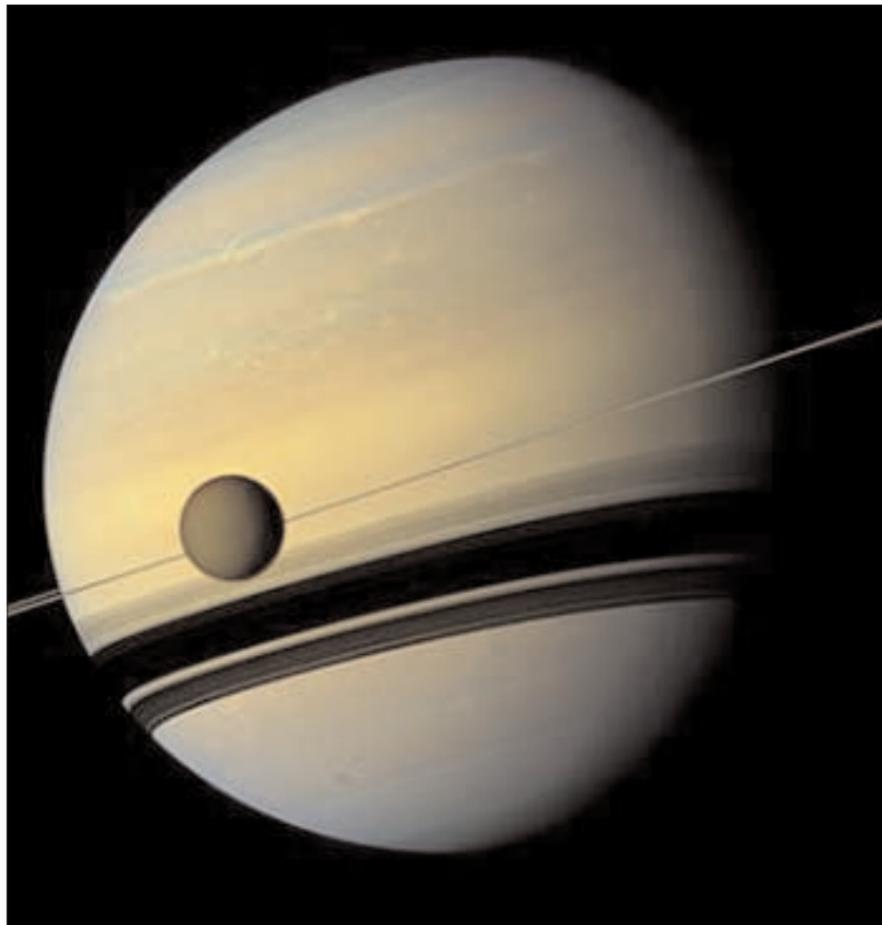
Selon Mona Delitsky, du California Specialty Engineering, et Kevin Baines, de l'université du Wisconsin, les diamants se forment suite à de violents orages qui s'abattent sur ces planètes et transforment le méthane présent dans l'atmosphère en carbone, donnant ainsi naissance à des particules plus simples de carbone, qui retombent ensuite et se solidifient, face à une haute pression, sous la forme de graphites, puis de diamants. Cette découverte a surpris les scientifiques, qui pensaient que les températures de Jupiter et Saturne étaient trop élevées pour permettre la formation de diamants solides, au contraire de Neptune et Uranus, deux planètes au

cœur froid.

Selon cette étude, près de 1.000 tonnes de diamants sont produites chaque année sur Saturne. Kevin Baines estime que "la couche contenant les diamants est épaisse de 30.000 km, et environ 10 millions de tonnes de diamants sont formées de cette façon". Mona Delitsky affirme de son côté que "dans l'avenir proche, des sondes robotiques pourraient peut-être extraire ces diamants des couches de l'atmosphère de ces géantes".

Une exoplanète en diamant !

Ces planètes ne seraient toutefois pas les seules à contenir de grandes quantités de diamants en leur sein. Des scientifiques et des astronomes sont en effet convaincus qu'une exoplanète répondant au nom de "55 Cancri e", se situant à 40 années-lumières du système solaire, serait en grande partie constituée de diamants. Cette planète serait en effet plus riche en carbone que la Terre, formant ainsi un environnement idéal pour la formation de diamants. L'Université de l'Arizona met toutefois cette conclusion en doute. Selon elle, "55 Cancri e" ne serait pas aussi riche en carbone que ce que l'affirment certains.



Dormir permet au cerveau de se nettoyer

Dormir permet au cerveau de se nettoyer des déchets accumulés pendant l'éveil du fait de l'activité neuronale. Cette découverte, publiée dans la revue américaine Science, pourrait faire avancer la compréhension des fonctions biologiques du sommeil et permettre de trouver des traitements contre des maladies neurologiques comme Alzheimer, estiment les chercheurs de l'étude, dont l'auteur principal est docteur à la faculté de médecine de l'université de Rochester à New York.

Pour ce travail de nettoyage, qui serait responsable de la fonction récupératrice du sommeil, le cerveau utilise un système unique appelé "glymphatique", hautement actif pendant qu'on dort, qui permet de nettoyer les toxines responsables de la maladie d'Alzheimer et d'autres pathologies neurologiques. De plus, les chercheurs ont découvert que l'espace intercellulaire s'accroissait de 60 % pendant le sommeil, permettant aux déchets d'être évacués plus efficacement. Le système lymphatique permet d'éliminer les déchets cellulaires dans l'organ-



isme, mais pas dans le cerveau, qui reste en vase clos, protégé par un système complexe de portes d'accès moléculaires contrôlant entrées et sorties.

Fonction vitale

Presque toutes les espèces animales dorment d'une manière ou d'une autre, des mouches aux baleines, notent les chercheurs. Or le fait de dormir peut être fatal quand des prédateurs se trouvent à

proximité : le sommeil doit donc répondre à une fonction vitale essentielle dans l'évolution.

Les auteurs ont pu observer pour la première fois ce système de nettoyage cérébral grâce à une nouvelle technologie d'imagerie utilisée sur des souris, dont le cerveau est comparable à celui des humains. Ce mécanisme, intégré dans le système sanguin du cerveau, pompe le fluide cérébro-spinal à travers

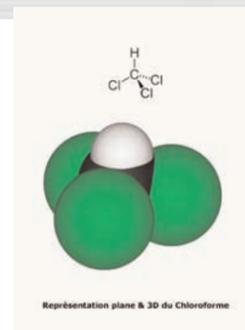
les tissus et le renvoie purifié, les déchets étant transportés par le sang jusqu'au foie, où ils sont éliminés.

Une élimination de ces toxines du cerveau est essentielle car leur accumulation, comme celle de protéines toxiques, peut provoquer la maladie d'Alzheimer. Quasiment toutes les pathologies neurodégénératives sont liées à une accumulation de déchets cellulaires, soulignent ces chercheurs.

CHLOROFORME

Inventeur : Justus Von Liebig et Eugène Soubeiran **Date :** 1831 **Lieu :** Allemagne et France

Le chloroforme est la première substance anesthésique à avoir été trouvée. C'est en 1831 que Eugène Soubeiran et Justus Liebig ont découvert simultanément le chloroforme. Depuis 1847, le chloroforme est utilisé comme anesthésique.



LES 11 COMMANDEMENTS



20h45



Le monde va mal, les humains ne rigolent plus, la situation est grave. Le Dieu de la blague n'a plus qu'une solution : Michaël Youn et sa bande. Leur mission : accomplir «Les 11 commandements» de la blague pour remettre les peuples sur le droit chemin de la rigolade. Pour ce faire tout est permis : danser la valse en apesanteur à 15 000 mètres d'altitude, inonder une maison pour la transformer en piscine, faire du roller sous somnifères... Rien ne les arrête !

HOMELAND



22h30



Dans une prison irakienne, l'agent de la CIA Carrie Mathison apprend d'un informateur local qu'un prisonnier de guerre américain a été «retourné» et travaille désormais pour al-Qaïda. Quelques mois plus tard, le sergent Nicholas Brody est libéré par les forces spéciales américaines et revient triomphalement au pays après huit ans de captivité. Traumatisé, il doit aussi faire face à sa famille chamboulée et aux soupçons de Carrie Mathison, persuadée qu'il est en contact avec une cellule terroriste dormante.

CASTLE SEULS DANS LA NUIT



20h45



Richard et Kate reçoivent à dîner leurs parents respectifs : Martha pour Richard et Jim pour Kate. Le repas tourne en querelle quand Martha et Jim découvrent que l'opinion de l'un sur un sujet est systématiquement contraire à celle de l'autre. Kate et Richard doivent interrompre ce dîner houleux pour se rendre sur le lieu d'un crime dont la victime est un prêtre proche de la pègre. En allant interroger un témoin crucial dans le Bronx, le duo et le témoin sont obligés de se cacher de deux hommes de main qui les poursuivent...

LES CARNETS DE JULIE - GRAND FORMAT ENTRE TERRE ET MER, EN GIRONDE



20h45



La Gironde... Côté mer, le bassin d'Arcachon. Côté terre, le Libournais. Cette première balade gourmande promet de belles surprises : découverte du bassin d'Arcachon, sur une pinasse, ramassage des huîtres, partie de pêche traditionnelle et pique-nique inattendu sur un banc de sable au large de la Presqu'île du Cap-Ferret... Côté Libournais : cueillette de champignons, restauration d'un moulin, découverte du monde viticole et pique-nique au pied des vignes, dans un cadre d'exception. Et des rencontres : producteurs, artisans, amateurs ou professionnels, chefs cuisiniers, pêcheurs... Chacun raconte «sa Gironde».



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

CRIMES À REIMS



20h50



Dans chaque documentaire, Jean Marc Morandini se rend dans une ville de France et propose de revenir sur 3 faits divers qui ont marqué la région. Il reçoit une personnalité (journaliste, avocat, écrivain...) qui apporte un regard sur la criminalité de la région (l'évolution des faits divers, leur fréquence, les nouvelles affaires, les types de criminels...). Au sommaire de ce numéro consacré à Reims : «La vengeance d'un frère» - «La folie meurtrière d'un père» - «Qui a tué la collégienne?».

FAIS PAS CI, FAIS PAS ÇA 20 ANS DÉJÀ !



20h45



Les Lepic fêtent leurs 20 ans de mariage. A cette occasion, ils ont décidé d'organiser une garden-party. Les préparatifs se révèlent très compliqué et mettent leur couple à rude épreuve. Ils en viennent même à frôler le divorce. Chez les Bouley, Denis devient de plus en plus hypocondriaque. De leur côté, Valérie et Corinne décrochent leur premier contrat important en tant que traiteurs : c'est à elles que revient la tâche ardue d'organiser la garden-party chez les Lepic. Cet événement permet à Valérie de retrouver une vieille connaissance.

RETOUR AU PENSIONNAT À LA CAMPAGNE LE SENS DE L'EFFORT



20h50



Si les règles étaient connues de tous dès le premier jour, l'indiscipline et le manque de respect de certains ont obligé Monsieur Bignan et les professeurs à prendre des sanctions sévères à l'égard de certains élèves. Après ce choc, c'est une nouvelle vie qui a ainsi commencé. Enfin dispensés de devoir passer plus de temps à faire régner l'ordre qu'à prodiguer leur enseignement, les professeurs peuvent maintenant accompagner les élèves responsables dans leur route vers le Certificat d'études. L'heure est arrivée pour les pensionnaires de montrer ce qu'ils ont retenu des différentes matières. Combien d'entre eux obtiendront-ils le fameux certificat d'études ?

JOSÉPHINE, ANGE GARDIEN LES ANGES



20h50



Joséphine apparaît au musée du Bourget et ne tarde pas à rencontrer Claire, sa cliente, ainsi que Simon, son fils de 10 ans. Celui-ci est passionné d'aérospatial : son père était ingénieur et a longtemps travaillé à Kourou. Claire n'est revenue à Paris qu'après la mort accidentelle de celui-ci. Elle a toutefois promis à son fils qu'il retournerait assister au décollage d'une fusée pour ses 10 ans. Hélas, elle est au chômage et elle n'a pas les moyens de financer un voyage en Guyane...



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi -
Constantine -Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.

Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzarâh : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Jessica Chastain

lumineuse en
reine de

Jessica Chastain, élue "femme la plus élégante de l'année", est sacrée pour son talent. En tête d'affiche à Broadway. Jessica a irradié la première qui s'est déroulée à New York.



Marion Cotillard

elle reçoit
les honneurs
du Harper's
Bazaar

Lors de la cérémonie des Harper's Bazaar Women of the Year à Londres, tous les yeux étaient rivés sur une Marion Cotillard en grande forme. Elle a remporté le prix de l'actrice internationale de l'année.



Amy Winehouse

sa robe de mariée
volée !

La fondation Amy-Winehouse a révélé que deux robes, dont la robe de mariée de la star disparue, avaient été volées dans sa maison de Camden qui abrite aujourd'hui l'association. La robe est estimée



Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	05h33
Dohr	12h32
Asr	15h39
Maghreb	18h05
Icha	19h27

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

N° 2007 | Lundi 21 octobre 2013

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

0777.10.49.42
0550.18.37.57

DES ALGÉRIENS COMMÉMORANT
LA MANIFESTATION PACIFIQUE

Une place de Strasbourg baptisée "Place du 17-Octobre-1961"

Une place située au centre de la ville de Strasbourg, a été baptisée "Place du 17-Octobre -1961" à la mémoire des victimes de la manifestation pacifique des Algériens, réprimée dans le sang en plein cœur de Paris par la police parisienne sous les ordres du préfet Maurice Papon, a-t-on appris dimanche auprès du consulat général d'Algérie à Strasbourg.



PAR RACIM NIDAL

Cette place, située à proximité immédiate du quartier touristique du centre de Strasbourg, a été inaugurée, jeudi 17 octobre, lors d'une cérémonie commémorative de cette tragédie, par le sénateur-maire socialiste de la ville de Strasbourg, Roland Ries.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence des maires-adjoints de cette ville, capitale parlementaire de l'Europe, de nombreux conseillers municipaux, des membres du consulat général d'Algérie à Strasbourg et d'une foule nombreuse, venue se recueillir à cette occasion à la mémoire des victimes.

L'inauguration de cette place, concrétise l'engagement pris par le maire de la ville,

le 17 octobre 2012, et confirmée par une délibération du conseil municipal en mars 201.

La décision du maire fait suite à la mobilisation d'un Collectif des associations algériennes de Strasbourg qui commémore depuis de nombreuses années, la tragédie du 17 octobre 1961.

Outre la dénomination de la "Place du 17 octobre 1961", le maire a dévoilé, à la faveur de cette cérémonie de recueillement, une plaque commémorative à vocation pédagogique, apposée sur les lieux portant la mention "A la mémoire des nombreux Algériens tués à Paris lors de la sanglante répression de la manifestation pacifique du 17 octobre 1961".

VIEUX BÂTI À SKIKDA

Effondrements partiels dans un vieil immeuble

Le plancher d'une cuisine, dans un immeuble de la cité Ali-Abdennour de la vieille ville de Skikda, s'est effondré samedi en même temps que le plafond d'un couloir de cette même construction de deux étages datant de l'époque coloniale, a indiqué la Protection civile.

La même source a fait savoir qu'une dame âgée de 61 ans a dû être évacuée en état de choc vers l'hôpital de Skikda, pendant que des habitants de l'immeuble ont bloqué l'accès du quartier, avant que la police n'intervienne pour rétablir la circulation et disperser l'attroupement.

La ville de Skikda, dont le centre date de l'époque coloniale, enregistre fréquemment des effondrements partiels d'immeubles. L'un de ces accidents, la

chute d'une terrasse, rue Tahar Djouad, avait provoqué, en 2010, la mort de trois femmes âgées de 30, 55 et 66 ans.

Les deux immeubles de la cité Ali-Abdennour, connue sous le nom de Quartier napolitain, et de la rue Tahar Djouad, datent de 1844. Ils sont situés à proximité du quartier "italien" qui remonte à 1850. Tout ce tissu urbain nécessite une démolition complète pour empêcher l'installation d'éventuels squatters, ont souligné des urbanistes et des architectes. Pour leur part, les autorités locales préconisent la rénovation entière du centre-ville de Skikda, cependant que des associations défendent la conservation du vieux bâti, en tant que "patrimoine historique de la ville".

ESTIMATION SUR L'ESCLAVAGE EN ALGÉRIE

Des estimations "aberrantes" et "absurdes"



Les estimations accolées à l'Algérie dans l'enquête réalisée par l'organisation Walk Free sur l'esclavage mondial, sont "totalement aberrantes" et "absurdes", a indiqué dimanche le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Amar Belani.

"Je dois souligner que, de l'aveu même des responsables de cette ONG, l'enquête en question ne se base pas sur des données fiables et irréfragables, puisque l'indice de prévalence de l'esclavage moderne n'est que le résultat d'une extrapolation fantaisiste qui se base sur des échantillons aléatoires dont la représentativité est plus que douteuse", a précisé M. Belani dans une

déclaration à l'APS, en réaction à l'étude de la Walk Free Foundation sur l'indice de l'esclavage mondial.

"Aussi, par-delà cette méthodologie aboutit à des déductions foncièrement erronées, les estimations accolées à l'Algérie dans cette enquête sont totalement aberrantes et absurdes et ne méritent pas davantage de commentaires", a-t-il ajouté.

Cette étude, publiée jeudi dernier à Londres, fait état de près de 30 millions de personnes vivant dans des "conditions d'esclavage" dans le monde, dont les trois-quarts en Asie

COLLISION À DJELFA

Un mort et deux blessés

Un jeune homme, âgé de 32 ans, a trouvé la mort et deux autres ont été blessés dans un accident de la circulation, survenu dans la nuit de samedi à dimanche, à Djelfa, a-t-on appris, dimanche, des services de la Protection civile.

Il s'agit d'une collision entre un véhicule touristique et un camion, survenu sur la route nationale RN 108 reliant le chef-lieu de la wilaya à la commune de Fidh El Betma, a-t-on précisé.

La dépouille de la victime a été transférée à la morgue de l'hôpital de Djelfa, a-t-on encore indiqué de même source, ajoutant que les deux blessés, âgés respectivement

de 24 et 26 ans, ont reçu les soins nécessaires au niveau du service des urgences médico-chirurgicales au niveau du même établissement hospitalier.

Un total de 26 accidents de la route a été enregistré du 13 au 19 octobre en cours, faisant six morts et 54 blessés, selon un bilan des mêmes services.

L'accident le plus meurtrier a eu lieu, le troisième jour de l'Aïd el-Adha, où un père de famille et ses deux enfants ont trouvé la mort, alors que son épouse a été grièvement blessée, suite au dérapage d'un véhicule touristique et sa chute dans un ravin, sur la RN 01, a-t-on précisé

CONSEIL DE SÉCURITÉ

Nabil al-Arabi soutient le refus de l'Arabie saoudite

Le chef de la Ligue arabe, Nabil al-Arabi a déclaré dimanche son soutien à l'Arabie saoudite suite à son refus de siéger au Conseil de sécurité de l'Onu. M. Al-Arabi a affirmé que l'Arabie saoudite avait raison de protester contre le mode de gestion du Conseil de sécurité et le fait qu'il "n'a jamais" assumé ses responsabilités dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Ryadh a refusé vendredi d'entrer, pour la première fois, au Conseil de sécurité de l'Onu, un acte sans précédent visant à protester contre "l'impuissance" de cette instance, en particulier au Proche-Orient. Le lendemain, les pays arabes aux Nations unies avaient appelé Ryadh à changer

d'avis et à finalement accepter de siéger au Conseil de sécurité des Nations unies à partir du 1^{er} janvier.

Le Conseil, qui compte 15 membres, renouvelle chaque année cinq de ses dix sièges de membres non permanents, jeudi, l'Arabie saoudite, le Tchad, le Chili, le Nigeria et la Lituanie avaient été élus pour un mandat de deux ans qui commencera le 1^{er} janvier prochain.

Si l'Arabie saoudite maintient sa décision, il reviendrait au groupe arabe au sein de l'Assemblée générale de trouver un nouveau candidat qui serait ensuite entériné par l'ensemble de l'Assemblée lors d'un vote.